

Les déclarations de MM. Perrault et Vézina

Elles confirment, en l'expliquant, le retard dans l'envoi des chèques de secours aux colons — Le "chapeau" mensonger dont le "Soleil" couvre les courtoises explications de MM. Perrault et Vézina — Ce que nous avons réellement fait — Les chèques de décembre sont enfin partis et même, dit-on, ceux de janvier

On trouvera, dans une autre page, le texte de récentes déclarations de MM. Perrault, ministre intérimaire de la Colonisation, et Vézina, vérificateur général des comptes de la province.

Ces déclarations, parues dans le *Soleil* de vendredi, reproduites dans la *Presse* et le *Canada* du lendemain, paraissent bien avoir été provoquées par notre article du jeudi 30 janvier: *Ce silence est-il un aveu?*

Si les déclarations avaient été publiées telles quelles, sans commentaires ni préambule, nous nous serions probablement contenté de noter deux ou trois points qui sautent aux yeux.

Le premier — on n'a peut-être pas oublié qu'il s'agissait, en l'espèce, du retard qui se serait produit dans la remise de certains chèques payables à des colons de la région de Chicoutimi et du Lac-Saint-Jean — le premier point donc, c'est que les déclarations de MM. Perrault et Vézina confirment l'existence de ce retard. Elles l'expliquent par le surcroît de travail que l'émission et la vérification de ces milliers de chèques imposent aux services intéressés; par la difficulté même de remettre les chèques à leurs destinataires, dans cette dure saison. Donc, de toute façon, l'existence du retard est chose acquise.

Le deuxième point, c'est que nous avons soulevé cette même question dès le 20 janvier dernier et que, si l'on avait alors produit les explications que l'on fournit aujourd'hui, nous n'y serions probablement pas revenu.

Le troisième point, c'est que la note du *Progrès du Saguenay* (numéro du 16 janvier), qui est à la base de tout cet incident, marquait qu'on avait donné comme cause de retard le fait qu'on attendait pour envoyer les fameux chèques "les modifications possibles à la loi du chômage". Et ceci nous paraissait particulièrement inquiétant: un retard imputable à un surcroît d'ouvrage ne pouvait tout de même être très long; la nécessité d'attendre des modifications à la loi du chômage devait forcément provoquer un retard de plusieurs semaines. Douleuruse perspective pour des gens qui vivent presque au jour le jour.

De cette dernière alléguation (Après informations prises, écrivait Pierre Dupont dans le *Progrès du Saguenay* du 16 janvier, on nous dit que M. l'Auditeur provincial a tous les chèques devant lui, mais qu'il attend pour les envoyer les modifications possibles à la loi du chômage), de cette dernière alléguation, MM. Perrault et Vézina ne disent rien. Le texte même de leurs déclarations implique qu'elle ne tient pas debout, puisque les chèques sont dès maintenant expédiés, sans souci de "modifications possibles à la loi du chômage". D'autre part, il n'est pas vraisemblable que le collaborateur du *Progrès du Saguenay* ait de toutes pièces inventé cette histoire. L'explication plausible, c'est peut-être qu'il y a quelqu'un qui, à l'insu de ses chefs, a voulu faire du zèle et, pour expliquer un retard dont il ignorait apparemment la cause, a lancé cette inquiétante histoire de modifications possibles à la loi du chômage.

... Voici probablement tout ce que nous aurions inscrit en marge des déclarations, au reste fort courtoises, de MM. Perrault et Vézina. Tout au plus aurions-nous ensuite exprimé le regret de ce qu'on n'ait pas jugé à propos de nous communiquer directement des textes que, dès le 20 janvier, nous nous offrions à publier.

Mais le *chapeau* dont le *Soleil* et, après lui, la *Presse* et le *Canada* ont jugé à propos de coiffer les déclarations officielles, nous oblige à aller plus loin.

Donc, dans le *Soleil* de vendredi, les deux textes que nous reproduisons aujourd'hui sont précédés de ce titre double colonne: **PERRAULT ET VEZINA CORRIGENT DES ERREURS — LE MINISTRE INTERIMAIRE DE LA COLONISATION ET L'AUDITEUR DE LA PROVINCE DEMONTRENT LES AFFIRMATIONS D'UN JOURNAL OPPOSITIONNISTE AU SUJET DES COLONS**, ainsi que du préambule suivant:

Un journal oppositionniste de Montréal a publié en éditorial des articles au cours desquels il accuse l'auditeur général et les principaux officiers des ministères intéressés de ne pas expédier leurs chèques de secours aux colons nécessaires "parce qu'ils attendent pour les envoyer les modifications possibles à la loi du chômage". A notre représentant, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et ministre intérimaire de la Colonisation, et l'auditeur général de la province, M. Edgar Vézina, ont donné des précisions à ce sujet. Voici les

rectifications apportées par les autorités compétentes aux affirmations erronées de ce journal:

Ne nous occupons point de l'impropre qualification: un journal oppositionniste; pour le *Soleil* est oppositionniste quiconque ne trouve pas que tout est pour le mieux à Québec. Allons au fond des choses.

Tous ceux qui ont lu nos articles du 20 et du 30 janvier savent parfaitement que nous n'avons porté d'accusations ni contre l'auditeur général, ni contre les principaux officiers des ministères intéressés; ils savent parfaitement que nous n'avons pas imputé à ces messieurs l'histoire des modifications possibles à la loi du chômage.

Notre besogne a été plus simple. Nous avons, le 20 janvier, appelé l'attention des intéressés sur un inquiétant article du *Progrès du Saguenay* du 16. Cet article, on en connaît l'essentiel: l'auteur y constatait que les anciens colons n'avaient pas encore, à cette date, reçu les chèques de décembre (ce que confirment implicitement les déclarations de MM. Perrault et Vézina), et il ajoutait: De tous les coins de nos comtés montent les plaintes, la misère la plus noire règne chez ces pauvres gens; on se demande si à la fin il ne vaudra pas mieux les voir revenir dans les villes et les villages qu'ils ont quittés. Puis, venait la phrase sur les modifications possibles à la loi du chômage.

Nous prenions la peine de spécifier que nous n'entendions point passionner inutilement ce débat; nous disions même:

Au fond, la situation qu'indique le *Progrès du Saguenay* paraît tellement invraisemblable que nous hésiterions à prendre ce texte au sérieux, si nous ne connaissions la valeur de notre confrère et son souci de la vérité; si nous n'avions encore dans la mémoire la lamentable aventure de ces pitons et de ces paiements différés qui créent tant d'ennuis aux colons et à d'autres créanciers du gouvernement.

Et nous terminions ainsi:

... Il va de soi que, si les autorités provinciales peuvent fournir sur ce cas de valables explications, et qu'on veuille bien nous les communiquer, nous nous empresserons de leur donner la plus large publicité.

Pouvait-on manifester envers les intéressés une plus complète loyauté?

Dix jours plus tard, nous n'avions encore rien reçu, et la presse ministérielle n'avait rien publié. Nous crûmes que le temps était venu de revenir à la charge. Nous constatâmes le silence qui enveloppait la question, nous remîmes en vedette les points d'interrogation que provoquait l'article du *Progrès* et nous conclûmes ainsi:

Nous l'avons dit le 20 janvier, nous ne tenons pas à passionner le débat, nous ne cherchons pas à ennuyer le gouvernement; mais, si les choses sont dans l'état qu'indique le *Progrès du Saguenay*, cela ne peut durer.

Et, l'accusation étant publiquement portée, il faut qu'elle reçoive une réponse publique.

Pour l'obtenir, cette réponse, nous reviendrons à la charge, s'il le faut, dix fois — et plus.

Le lendemain, on livrait au public les déclarations de MM. Perrault et Vézina, dont nous nous réjouissons fort, — d'abord, parce qu'elles nous apportent des indications utiles, et, deuxièmement, parce qu'elles nous dispensent des articles que nous aurions sûrement encore faits si nous n'avions pas, cette fois, déchiré le silence.

Pour finir:

Le *Progrès du Saguenay*, dans son numéro du 31 janvier, ajoute à une lettre pathétique d'un colon qui confirme, quant aux souffrances des colons, l'article de Pierre Dupont, ces mots: On nous informe que les chèques de secours de décembre ont été distribués par la région du moins. Et nous sommes heureux de le dire.

Une lettre particulière du *Saguenay*, en date du 1er février, confirme ceci et ajoute: Il paraît même que ceux de janvier [les chèques] ont commencé d'être distribués.

Tant mieux! Et c'est un résultat que ni le *Progrès du Saguenay*, ni le *Devoir*, nous en sommes convaincus, n'aurait contribué à retarder.

Omer HEROUX

vieillard en bonne santé, sous ses rides et ses cheveux blancs, est sans doute le plus heureux des mortels. En pleine maîtrise de ses facultés, c'est, chez lui, la raison qui domine. Son cœur, s'il n'est pas aussi ardent, est moins inquiet et plus tendre que par les années passées. Son intelligence n'aspire plus aux découvertes extraordinaires de la science de l'art ou des lettres. Elle est heureuse en compagnie de ce qui est déjà. Son imagination ne le fait pas chevaucher au delà du jour présent et le vieillard ne souffre donc plus de cette myopie naturelle qui borne la vision de l'homme et l'empêche de percevoir l'avenir. Que lui importe, en effet, ses lendemains? Il n'attend plus de surprises ou d'événements qui le transporteront de joie ou de douleur. Sa route s'est aplanie. Les pas difficiles ont été faits. C'est l'heure du repos et des souvenirs. C'est l'heure où l'on se remémore à être heureux, c'est qu'il est beaucoup moins préoccupé de lui-même que des nombreux parents et amis dont il est entouré. Il a appris à n'être plus aussi égoïste et à apprécier davantage ce qu'on fait pour lui être agréable. Si bien qu'un sourire, une parole aimable illumineront son âme de joie. Le bonheur, les années le lui ont enseigné, est fait comme une belle mosaïque, non pas de grandes choses mais de toutes petites parcelles. Donner doucement les conseils qu'on sollicite de leur expérience et de leur sagesse, gâter, cajoler les petits enfants, s'en faire aimer et leur raconter des souvenirs doux et charmants, voilà le partage des vieillards, eux qui vivent en paix avec Dieu et les hommes. Si leur vie vous paraît, de loin, un peu monotone allez leur demander s'ils ne sont pas les plus heureux gens du monde lorsqu'un petit Pierre ou une mignonne Jacqueline, fatigués de jouer, s'endorment sur leurs genoux?

Jeanne La ROCQUE

Bloc-notes

Industries trop coûteuses?

Pour assurer l'existence profitable à leurs actionnaires de certaines industries dont les frais de production sont élevés, nos gouvernements doivent-ils empêcher de toutes sortes de façons les produits similaires de l'étranger d'entrer au pays, et les frapper de droits de douane tels que cela aboutisse à la permanence d'un monopole du marché domestique? Question qui découle de l'attitude que par les fabricants de rayon canadiens, au sujet desquels le gouvernement King a ordonné la tenue d'une enquête par M. le juge Turgeon. On se rappelle qu'il n'y a pas longtemps certains de nos fabricants ont fermé leurs ateliers sous prétexte qu'ils ne pouvaient plus soutenir la concurrence japonaise. Le jour même que M. King ordonna l'enquête, ces mêmes ateliers ont recommencé de travailler, comme si la concurrence était disparue. Comme l'écrit la *Free Press* de Winnipeg, "si réellement ces fabricants se sont trouvés dans la nécessité, pour des raisons d'affaires, de suspendre leurs opérations après quatre semaines seulement d'une concurrence à laquelle s'applique le tarif élevé que nous avons, le public canadien devra conclure que notre industrie des textiles est une industrie de luxe, et trop coûteuse pour que nous la gardions. Si la concurrence japonaise, qui doit affronter une muraille tarifaire de 75% pour entrer chez nous, réussit à ébranler à ce point notre industrie, cela veut dire que celle-ci n'a pas, économiquement, de raison d'exister et que le bien général exige qu'elle disparaisse". En effet, le rôle de l'industrie légitime et bien assise, ce n'est pas rien que de travailler à profit, non plus que de donner de l'emploi à des hommes pour le temps seulement que cette industrie gagne et verse des dividendes considérables à ses actionnaires, quitte à congédier la main-d'œuvre dès que les profits commencent à baisser, et à suspendre les opérations à intervalles irréguliers. Pour qu'une industrie ait droit à une protection raisonnable, il faut qu'elle ait une utilité, qu'elle soit une véritable valeur économique. Si elle ne peut subsister sans une protection outrancière, ou si elle prétend qu'elle ne peut travailler à profit à moins d'obtenir le quasi-monopole du marché domestique, elle n'a plus guère sa place dans un organisme économique bien équilibré. On verra, lorsque M. Turgeon fera son rapport au ministre, si vraiment l'industrie du rayon, au Canada, a été forcée d'agir comme elle l'a fait et de licencier à quelques heures d'avis des centaines d'ouvriers. Si la concurrence japonaise l'a contrainte réellement à en agir ainsi, cela veut dire que, malgré une protection douanière élevée, cette industrie ne saurait subsister. Et donc, il ne serait pas déplacé de dire qu'elle est purement artificielle, et qu'elle doit disparaître. On doit croire plutôt, jusqu'à preuve du contraire, que les fabricants de rayon ont tenté d'intimider le gouvernement, pour le contraindre à hausser la protection douanière afin de leur assurer le monopole du marché canadien, et qu'au fond leur industrie est, malgré tout, en belle posture financière. Ce qu'il faut, c'est la surveiller de près.

G. P.

Carnet d'un grincheux

La comédie de la justice aux Etats-Unis: Lindbergh, héros national, et sa famille sont condamnés à l'exil. Et le jury de l'affaire Hauptmann fait du vau-deville.

Douze cents gratte-ciel de New-York sont menacés de manquer de chauffage et d'ascenseurs. Les locataires des immeubles modestes vont se froter les mains d'aïse; et ceux des premiers, se les froteront pour les empêcher de geler.

Dès lors que la centralisation est proposée par M. King elle est excellente, au dire du Canada. M. Bennett corrompait tout ce qu'il touchait; M. Midland King change en or tout ce qu'il touche.

Un autre ministre condamne l'Elat-Providence et réclame la décentralisation des secours directs... et le Canada dit encore: Bridgier, vous avez raison.

Le maire veut que les femmes restent au foyer. Beaucoup de femmes qui ne demanderaient pas mieux, sans aucune arrière-pensée de prendre leur place, que les hommes en fissent autant.

Ce juif qui condamne l'exploitation des brodeuses qui travaillent à domicile a-t-il une opinion sur les campagnes qui coustent des pantalons à dix cents l'un pour certains de ses compatriotes?

Les élections du 25 novembre

Quelques journaux anglo-cana-

L'INFORMATION DE DERNIERE HEURE

Le Grand conseil fasciste penserait à recourir à la mobilisation générale

A cause du front diplomatique européen qui se dresse devant l'Italie — Le haut commandement italien affirme qu'il est maître d'une grande partie du sud de l'Ethiopie

ROME, 3 (S.P.C.-Havas) — D'après des observateurs, le Grand conseil fasciste penserait à recourir à la mobilisation générale, à cause du front diplomatique européen qui se dresse devant l'Italie.

Quoi qu'il en soit, M. Mussolini a ajourné une séance du Grand conseil en attendant la solution de pressants problèmes d'ordre international. Après avoir entendu l'ambassadeur près la Grande-Bretagne, le Grand conseil a constaté qu'il faudra examiner davantage la situation italo-britannique.

EN ETHIOPIE

Armée Italienne occupant Neghelli (dans le sud de l'Ethiopie — dépêche envoyée à Mogadiscio, en Somalie italienne), 3 (S.P.A.) — Le

haut commandement italien affirme qu'il est maître d'une grande partie du sud de l'Ethiopie, une colonne motorisée ayant refoulé les Ethiopiens à plus de 80 milles au nord de Neghelli (soit à 275 milles au nord-ouest de Dolo et à 225 milles au sud d'Addis-Abeba).

HARRAR, 3 (S.P.C.-Havas) — Le commandement de l'armée éthiopienne de l'est, le ras Nacibou, exigeant du renfort, on procède à la levée de nouvelles troupes.

ADDIS-ABEBA, 3 (S.P.A.) — Le gouvernement de l'Ethiopie prend des mesures pour enrayer l'invasion dans le sud. Deux chefs militaires conduisent un renfort de 60,000 hommes au ras Demtou.

Le Montréal interlope

La loterie chinoise "sous le secours direct"

La grande popularité des billets qui portent la sagesse de Confucius a coïncidé avec la crise du chômage — Le truc des rabatteurs — La multiplication des loteries présuppose la protection

La zone d'influence de la *Chinatown* montréalaise, c'est maintenant, par ses loteries, toute la ville et sa banlieue. C'est même plus que cela. La zone s'étend un peu à toute la province. Le trafic des billets de loteries se pratique en toute hâte et en tout lieu. Il nous est arrivé de voir se vendre des billets d'une loterie chinoise de Montréal, dans un convoi du *Canadian National*, en Gaspésie.

Les billets de cette loterie d'exportation, si l'on peut dire, ne donnaient pas droit à un tirage qui devait avoir lieu le jour même, mais à différentes reprises au cours du mois suivant. Le prix en était plus élevé comme de raison, un dollar.

La loterie chinoise serait donc devenue comme une sorte de péril jaune au beau milieu de notre civilisation nord-américaine et supposément blanche? Au vrai, ce péril jaune est très fortement teinté. Nous l'avons d'ailleurs indiqué déjà.

C'est dans *Chinatown* principalement que se tiennent encore quand il y a tirage — les lots, gros et petits. Quand il s'agit des principales loteries, des plus connues, au nombre de quatre ou cinq, notons que les tirages ont lieu bien régulièrement et que les résultats sont annoncés avec beaucoup d'exactitude. S'il en était autrement, l'industrie ne serait pas longtemps florissante.

Les promoteurs, pour employer une expression du langage sportif, de ces loteries, sont aussi des chinois. Mais ce sont surtout des blancs qui distribuent et vendent les billets en dehors de *Chinatown*. La vente se fait par toute une multitude de petits boutiquiers et de petits marchands.

Le gros de la vente des billets se fait en dehors de *Chinatown*. Au point même, que les principales loteries ont maintenant des succursales aux quatre coins de la ville, que certaines loteries se tiennent même en dehors de *Chinatown*.

Quelques adresses

Une personne qui est bien placée pour connaître la Chine montréalaise nous fournit une liste d'adresses, en dehors de *Chinatown*, où des loteries chinoises sont installées: c'est rue Dorchester, par exemple, à l'est de la rue Amherst; rue Craig, aussi à l'est; rue Prince-Arthur, rue de Bullion, plus haut que Sherbrooke; rue Saint-Antoine, aux alentours de la rue Guy et au delà, etc., etc. A tous ces endroits, ce ne sont pas simplement des sous-agences confiées à des propriétaires de petites boutiques mais de véritables succursales des loteries, où les résultats des tirages sont annoncés à heures fixes; ce sont même parfois des quartiers généraux où se tiennent des tirages.

Gagnants et rabatteurs

Les loteries ont leurs rabatteurs, les gagnants. Quand un billet s'organise dans un quartier en particulier, en territoire neuf,

En dépit de ce qu'en dit un confrère, la cause Chapdelaine la plus célèbre restera celle que Louis Hébert a plaidée et gagnée.

Nos conseillers municipaux sont devenus très désintéressés: ils se plaignent, selon le Canada, d'être à l'hôtel de ville à seule fin de faire des commissions. Au vrai ils entendent peut-être le mot dans un autre sens que ne le fait la malice populaire.

Le Grincheux

Le gros lot à la "protection"

En somme, c'est la "protection" qui toucherait infailliblement le gros lot en toute cette affaire de loterie. Cela se dit et se répète depuis fort longtemps.

S'il n'y avait pas de protection quelque part, attendu que le jeu de hasard, la loterie chinoise comme les autres, est bel et bien interdite par la loi, comment s'expliquer la multiplication des loteries

(Suite à la page 3)

L'Encyclique et la lettre de Son Eminence

L'Encyclique sur le sacerdoce et la lettre de Son Eminence sont actuellement en vente au Service de Librairie du "Devoir", 430 rue Notre-Dame est, Montréal.

Prix: pour l'Encyclique, 10 sous l'unité; \$1 la douzaine, franco; au cent, \$7, au mille, \$50, port en plus; pour la lettre de Son Eminence, 5 sous l'exemplaire; 50 sous la douzaine, franco; au cent, \$3.50; au mille, \$30, port en plus.

EN PAGE 2:

La suite du discours du Fr Marie-Victorin sur "l'Histoire des Plantes de Canada".

Chronique

Où est le bonheur?

Le vieillard est assis là dans son fauteuil préféré et il songe. A quoi rêve-t-il? Son regard est perdu dans une vision lointaine, il pense aux jours d'autrefois et se raconte une histoire vécue. A le voir ainsi reposé et à demi souriant, on croirait que toujours il fut aussi tranquille et que jamais il n'eut de difficultés à surmonter; mais on devine que ses yeux, restés humides, ont été souvent gonflés de larmes; on est sûr de sentir, que son cœur, malgré les épreuves, est demeuré sensible et bon.

Sur ses genoux, dort un tout petit enfant confortablement couché dans les bras du grand-père, il s'est assoupi en toute quiétude. Pendant que la vieillesse s'voit en esprit ses années passées et que l'enfance sommeille, la jeunesse et l'âge mûr sont aux prises avec la vie et ses luttes; leurs intérêts per-

sonnels s'entre-choquent; on s'adore, on se dispute, on se hait, c'est le moment des passions violentes, celui où tout le monde est tourmenté par le désir intense de savoir "de quoi demain sera fait". Le cœur plein d'amour et assoufflé de succès et de gloire; l'intelligence avide de progrès, les jeunes et les adultes se hâtent et marchent quelquefois un peu soucieux vers le but proposé. L'atteindront-ils? C'est encore un mystère. De temps à autre, las de leurs soucis, de cette tension nerveuse, ils se surprennent à chercher ailleurs la paix, le bonheur et c'est leur enfance qu'ils regrettent. Jamais ils ne penseront à envier le vieillard, pourtant si calme et serein!

A-t-on raison, en vérité, d'envier l'enfance? Souvenons-nous un peu. Combien de chocs, de déceptions, les enfants subissent sans que les adultes s'en aperçoivent, ayant eux-mêmes oublié leur apprentissage de la vie. Les moindres détails sont pour eux des énigmes insolub-

bles. Une parole sévère les frappe autant qu'une condamnation à mort et fera trembler certains d'entre eux, des heures durant. Combien ils désirent être grands et qu'ils souffrent de leur dépendance! Leurs joies sont intenses, plus fortes qu'eux-mêmes souvent. N'avez-vous pas cru que vous mourriez de bonheur lorsqu'un jour on comblait vos vœux en vos achetant une paire de patins ou des gants de graine? Mais, par contre, quels chagrins! Jamais, certainement, vous n'oublierez ce cousin qui enfonce dans vos yeux de votre poupée et cet autre qui se moqua de vos premiers essais de composition. En outre, que de problèmes troublants ils essaient de résoudre, que de questions ils se posent. Et tout cela n'est que la vie normale d'enfants intelligents et impressionnables. Puis, on appelle cet âge de l'heureuse insouciance...

Bien qu'on s'obstine à ne pas vouloir vieillir et qu'on regarde cette loi comme une calamité, le

L'Histoire des plantes de Canada

L'histoire et la valeur d'un manuscrit inconnu
Discours prononcé par le R. F. Marie-Victorin,
à l'assemblée générale de la Société canadienne
d'Histoire naturelle, le 29 janvier 1936

(Suite et fin)

L'identité de l'auteur

La détermination de l'identité de l'auteur présentait des difficultés plus grandes, et qui, à ce moment paraissaient insolubles. L'étude intrinsèque, c'est-à-dire l'analyse du texte lui-même, nous a permis de relever quelques indications indirectes, les unes utiles, les autres contradictoires et même dérangeantes.

Tout d'abord l'auteur, qui parle généralement à la première personne, semble avoir une double personnalité. Tantôt il parle comme quelqu'un qui est au Jardin des Plantes de Paris: "M. Diéreville a apporté les deux suivantes d'Acadie (No. 88)". "C'est une plante d'Acadie que l'on cultivait ici dans les jardins où elle a péri (No. 135)". "M. Sarrazin m'en a envoyé une assez belle branche sèche sans numéro (No. 137)". "L'arbre que M. Sarrazin nous a envoyé sous ce nom (p. 121)".

C'est un botaniste, et un botaniste discriminatoire qui connaît Tournefort, et qui ose même critiquer sans ménagement ce grand maître de la botanique, à ce moment à l'apogée de sa gloire puisqu'il vient de publier ses *Institutiones Rei Herbariae*. Ecoutez: "Je ne suis de la vision M. Tournefort à en de ces deux noms à la même plante (No. 134)". "M. Tournefort a rangé cette plante fort mal à propos dans ce genre, car elle n'est nullement le caractère (No. 137)".

Ce botaniste est aussi en rapports suivis avec Michel Sarrazin à qui il fait de fréquentes allusions. Dès la première ligne de la première page, on lit à propos de l'*Abrotanum*, (probablement l'*Artemisia* critique de la région estuarienne du Saint-Laurent dont le statut est encore incertain après deux siècles), ce qui suit: "M. Sarrazin a cru que c'était une verge dorée (No. 1)". Plus loin, à propos d'un *Herba Paris* (Trillium) à fleur sessile: "M. Sarrazin n'a pas observé celle-ci au Canada (No. 86)". Ailleurs parlant du *Polygonum latifolium ramosum*, le *Streptopus amplexifolius* de la nomenclature actuelle: "Cette plante se trouve en Canada. M. Sarrazin n'en fait nulle mention dans ses Catalogues (No. 138)". Sous le *Ranunculus Platanifolius*, *ullosus*, *parviflorus* albus, l'une de nos deux espèces d'Hépatique (et probablement *Hépatica acutiloba*), nous lisons que: "M. Sarrazin ne nous en a point envoyé de sèche. Elle a poussé des racines de son dernier envoi (No. 154)". Le nom de Michel Sarrazin revient encore dans le deuxième chapitre aux pages 187, 198, 200 (en marge), 211, 229, 230.

Le même botaniste qui écrit du Jardin des Plantes, nous parle de l'abbé Gendron (No. 198), de Diéreville (Nos. 88 et 207) et du P. Plumier (No. 203).

Jusqu'à là, tout va bien. Mais chose étrange, un autre auteur intervient sans cesse, parle également à la première personne, insère des textes parmi ceux du botaniste de France, en sorte que l'*Histoire des Plantes de Canada* se résout à l'analyse comme une marquerie à deux éléments, une étoffe où s'entrelacent une chaîne et une trame de nature différente.

Michel Sarrazin?

Ce second auteur est évidemment un médecin, comme le démontrent les passages suivants: "J'ai traité un malade d'une vomique qui, deux ans auparavant, s'était guéri d'un anasarque par l'usage d'une boisson faite avec la racine de cette plante (il s'agit de l'*Aralia ciliata* aphylla, c'est-à-dire de l'*Aralia nudicaulis*) (No. 12)". "La racine (il s'agit du *Sanguinaria canadensis*) est rouge et contient un suc comme du sang. Com-

me son suc est rouge comme sang, à la plus des maladies sanguines et à quelques approches aussi de croire qu'il pouvait causer l'avortement. Ce que je ne crois pas. Je m'en sers souvent pour provoquer les mois, mais je ne sais encore rien qui approche de ce qu'on en dit (No. 47)". On pourrait aussi ajouter le passage (p. 122) où, à propos de la morsure des serpents à sonnette, il est question de l'ortie, remède oublié qui était une variante de la thériaque, odieuse mixture médicale de ce temps. La thériaque apparaît en tête d'une liste de médicaments envoyés à cette époque (1693) au médecin du Roi qui est alors précisément Michel Sarrazin.

Ce médecin est aussi un botaniste: "Je n'en ai trouvé que deux pieds depuis que l'herboriste", dit-il à propos d'une certaine *Umbellifera quadam sobolifera*, qui n'est autre que notre *Cicuta bulbifera* ainsi qu'il apparaît d'une remarque qui nous paraît naïve aujourd'hui, à savoir que les fleurs sont arrangées comme celles des Omphalifères et en rose, mais que les fruits sont dans les aisselles des branches par paquets.

Ce médecin botaniste a fait escale à Plaisance en l'île de Terre-Neuve en 1697 (No. 90) et, en 1694 ou 1699, il était au pays des Iroquois où il a vu des serpents à sonnette (No. 119) et des Platanes de cent pieds de hauteur (No. 137).

Pour qui connaît l'histoire de la Botanique au Canada, le nom de Michel Sarrazin s'imposait. On sait en effet que, venu en la Nouvelle-France en 1685 à l'âge de 26 ans, Michel Sarrazin retourna en France en 1694 pour aller y étudier la médecine à Paris et à Reims, et revint à Québec en 1697. Mais les allusions à ce botaniste, et les critiques à son endroit, semblaient éliminer. Une fois Sarrazin éliminé, nous étions dans le noir! Il fallait chercher s'il n'y avait pas eu au Canada un autre médecin du Roi, botaniste aussi, qui eût laissé moins de traces dans l'histoire, et qui eût pu passer ensuite au Jardin des Plantes. Moyennant l'existence de ce personnage hypothétique, le texte devenait attribuable à un seul auteur, ce qui eût été à la fois normal et fort désirable.

Sur une fausse piste

Mais l'élimination de Sarrazin nous mettait d'emblée sur une fausse piste, et elle nous mena loin. A ma demande, le Dr Georges Préfontaine, alors à Paris, se donna beaucoup de mal pour consulter les archives du Muséum, cherchant particulièrement la correspondance de Tournefort qui eût, pensions-nous, fourni d'utiles indications. Mais les papiers du Muséum ne sont pas classés, et sont à peu près inaccessibles. Malgré son acharnement, malgré ses randonnées sous les combles poussiéreux à la lueur de la chandelle, — car il n'y a pas plus d'électricité aujourd'hui dans la vieille maison du Jardin du Roi qu'au temps de Tournefort, — le Dr Préfontaine ne put rapporter que des indications sur les questions connexes, et laissa la question principale sans solution.

En 1929, me trouvant moi-même à Paris, je tentai fortune à mon tour. Au Muséum, je me heurtai à la même situation, et je constatai de plus qu'il n'était pas facile d'intéresser nos collègues français à une pareille question. Qu'est-ce qu'un manuscrit du XVIIIe siècle dans ce pays où des milliers de manuscrits semblables et infiniment plus anciens, dorment dans les bibliothèques sans que personne songe à déranger leur poussière séculaire?

L'hypothèse d'un auteur jésuite eût été infiniment improbable, mais comme le manuscrit de Saint-Hyacinthe pouvait n'être qu'une copie, il n'était pas impossible que les jésuites du Collège de Québec eussent possédé l'original ou une copie signée. J'acceptai donc une information d'après laquelle les papiers de la célèbre compagnie après sa dissolution en 1773 avaient été achetés par un amateur et revendus à la Bibliothèque Impériale de Berlin.

En Allemagne

A mon retour d'Afrique par Constantinople en 1929, je passai par Berlin et fis visite au directeur de la Staatsbibliothek qui me reçut très aimablement, mais se montra fort amusé à la pensée que les archives jésuitiques pouvaient être à la Staatsbibliothek, exposées à la lumière crue de la critique historique allemande. Il me donna d'ailleurs accès aux manuscrits et me confia à un vieux bibliothécaire d'opérette aux cheveux longs et aux lunettes d'écaillé.

Pendant que j'allais déjeuner sur l'Unter den Linden, je laissai la copie entre les mains de ce charliste. A mon retour, il était certain que l'original du manuscrit n'était pas en Allemagne. Je dois dire à la louange de l'organisation de la Staatsbibliothek, qu'à certains indices, je suis à peu près sûr qu'il y a aujourd'hui un photostat de l'*Histoire des Plantes de Canada* à la Bibliothèque Impériale de Berlin.

Le temps passa, et la question de l'origine du manuscrit restait toujours en suspens, la publication retardait désespérément. En 1934, me trouvant de nouveau à Paris, je tentai un nouvel effort. M'étant assuré qu'il n'y avait pas au Muséum d'herbier Sarrazin conservé à part, je me fis ouvrir l'herbier général. J'eus la grande joie de constater que les plantes citées dans l'*Histoire des Plantes de Canada* sont dans l'herbier général du Muséum avec un numéro correspondant aux entrées du manuscrit. Les étiquettes portent: "Her-

bier Vaillant". Les plantes de l'herbier propre de Sarrazin forment une série duplicata et sont également intercalées dans l'herbier général du Muséum.

Nous touchons à la solution. Il y a quelqu'un au Canada qui étudie les plantes laurentiennes et les envoie à Paris, et il y a quelqu'un à Paris qui les reçoit et les place dans son herbier personnel. Et les deux écrivent. Celui du Canada écrit ses observations sur l'organographie, le folklore, l'habitat, la répartition géographique. Celui de Paris rapporte les plantes envoyées aux entités systématiques prélinéennes, il inscrit la synonymie, il discute la position systématique. Il n'est plus possible de douter de l'identité de ce dernier: C'est Sébastien Vaillant.

Sébastien Vaillant

Qu'était Sébastien Vaillant? Un très grand botaniste, disciple de Tournefort et qui succéda à ce dernier et à Antoine de Jussieu à la direction du Jardin des Plantes, un botaniste dont le discours inaugural *Sermo de structura horum*, prononcé en 1717, fut une date pour la science. Vaillant, né en 1669, mourut en 1722. C'est donc entre 1707, date des derniers "envois", et 1722, que fut rédigé ce qui, dans l'*Histoire des Plantes de Canada*, appartient en propre à Sébastien Vaillant. Nous savons d'ailleurs que son herbier est aujourd'hui incorporé à celui du Muséum. Le catalogue manuscrit de cet herbier, deux volumes in-quarto, comprenant 1,550 pages, est contenu dans le fonds documentaire de Jussieu.

Au moment où nous arrivions à cette certitude au sujet de Sébastien Vaillant, et à une grande probabilité au sujet de Michel Sarrazin, par une heureuse coïncidence, on s'occupait beaucoup de ce dernier au Canada. Deux médecins, le Dr Joseph Gauvreau et le Dr Arthur Vallée, préparaient à la fois, et à l'insu l'un de l'autre, une biographie du célèbre médecin du Roi.

Au cours de ses recherches, le Dr Vallée eut la bonne fortune d'obtenir de M. Bultinguer, bibliothécaire du Muséum, ce que nous n'avions pu obtenir nous-mêmes: un manuscrit intitulé: *Plantes envoyées du Canada par M. Sarrazin, conseiller du Conseil Supérieur et médecin du Roi en Canada*. Ce document, qui est une simple liste, a été reproduit photographiquement, dans l'ouvrage de Vallée: *Un biologiste canadien, Michel Sarrazin*. L'auteur n'a donné aucune interprétation de ce manuscrit dont, sur la foi du bibliothécaire du Muséum, il attribue la calligraphie à Antoine de Jussieu.

Une étude comparative

Mlle Marcelle Gauvreau, bibliographe de l'Institut Botanique, eut alors l'idée de faire l'étude comparative de l'*Histoire des Plantes de Canada* et de la liste de Sarrazin, et de confronter en même temps que les deux sources précitées, le chapitre de l'*Histoire de la Nouvelle-France* par le P. Charlevoix, S.J., chapitre intitulé: *Description des plantes principales de l'Amérique septentrionale*. L'ouvrage de Charlevoix est daté de 1744. On y retrouve textuellement trois descriptions de l'*Histoire des Plantes de Canada*: celle de l'*Atoca* (*Vaccinium macrocarpon*), celle du *Matagou du Canada* (*Cornus canadensis*) et celle de la *Sarracénie* (*Sarracenia purpurea*). Ces descriptions sont d'ailleurs attribuées à Sarrazin par Charlevoix, mais on ignorait jusqu'à ce jour la source où avait puisé le jésuite historien.

Un résumé succinct de cette étude comparative a été présenté par Mlle Marcelle Gauvreau au IIe Congrès de l'ACFAS, sous le titre de: *Étude comparative sur un manuscrit botanique du XVIIIe siècle, intitulé: Histoire des Plantes de Canada*. Cette étude forme un tout qui sera publié séparément. Je n'en veux retenir ici que les principales constatations et les conclusions.

Dans les deux documents, les plantes sont traitées absolument dans le même ordre, sauf un seul cas. D'autre part, le plus grand nombre des rédactions, pour ne pas dire toutes, sont identiques.

Il y a ici plus que similitude, il y a identité de source. On retrouve dans la liste de Sarrazin une partie correspondant au second chapitre de l'*Histoire des Plantes de Canada*, intitulé: *Plantes à nommer*. Ici encore, dans les deux documents, les entrées se suivent exactement, mais sans ordre alphabétique.

L'*Histoire des Plantes de Canada* diffère de la liste de Sarrazin surtout en ce qu'elle renferme des descriptions purement botaniques. La liste de Sarrazin ne contient guère, en sus de la partie nomenclaturelle, que la liste des usages médicaux. Point important: souvent l'auteur de la liste ne mentionne la dernière phrase de l'*Histoire des Plantes de Canada*.

Il est probable que l'auteur de cette liste, Antoine de Jussieu ou un autre, n'a fait que compiler, abrégé, l'*Histoire des Plantes de Canada*. Mais il est aussi possible qu'il ait compilé le travail propre de Michel Sarrazin, travail fondé plus tard avec des notes de Vaillant pour constituer l'*Histoire des Plantes de Canada*. Dans un cas comme

dans l'autre, l'auteur de la liste connaissait l'origine de ces documents, et c'est sans doute à bon escient qu'il intitule cette liste: *Plantes envoyées du Canada par M. Sarrazin, conseiller du Conseil Supérieur et médecin du Roi en Canada*.

La genèse d'un manuscrit

Si nous avons mis beaucoup de temps à accepter le nom de Michel Sarrazin comme auteur de ce manuscrit, c'est, comme il a été dit plus haut, que les preuves directes manquaient et que certains passages — que nous savons aujourd'hui être des interpolations — aiguillaient vers d'autres hypothèses et de fausses directions. Il était difficile, sans raisons très sérieuses, d'attribuer à Michel Sarrazin, un ouvrage qui débute ainsi: "Abrotanum: M. Sarrazin a cru que c'était une verge dorée."

Pour résumer, et avec les éléments du dossier aujourd'hui réunis, je reconstitue ainsi la genèse de l'*Histoire des Plantes de Canada*:

A la fin du XVIIe siècle, il y a en Nouvelle-France un mouvement scientifique principalement orienté vers la découverte et l'interprétation des plantes et des animaux de cette partie du Nouveau-Monde, au premier rang des artisans de ce mouvement scientifique se place Michel Sarrazin, médecin du Roi.

Michel Sarrazin fait régulièrement au Jardin des Plantes de Paris, où à ce moment régnent Tournefort et son école, des envois de plantes du Canada. Ces envois sont accompagnés de catalogues explicatifs. Envois et catalogues arrivent à Sébastien Vaillant qui étudie les plantes et annoté les catalogues.

Pour fins d'utilité pratique, quelqu'un, qui reste inconnu, réunit les diverses listes de Sarrazin et les notes de Sébastien Vaillant, les fonde en une suite alphabétique sous le nom d'*Histoire des Plantes de Canada*. Le compilateur n'a pas pris la peine de transformer la phraseologie de façon à laisser à chacun des auteurs le crédit et la responsabilité de ses affirmations, en sorte que c'est tantôt Michel Sarrazin qui parle, et tantôt Sébastien Vaillant. Il n'est pas possible de supposer que Sébastien Vaillant, botaniste éminent et homme cultivé, ait rédigé lui-même cette compilation. C'est plutôt l'œuvre servile d'un amateur, ou d'un petit professeur de botanique qui, dans un pays encore dépourvu d'imprimerie, on sait qu'il n'y eut pas d'imprimerie au Canada sous le régime français — aura voulu se faire un compendium, un bréviaire pour son usage particulier. Il est possible que d'autres copies de ce compendium aient alors circulé en Nouvelle-France, et soient retrouvées quelque jour.

Enfin le manuscrit intitulé: *Plantes envoyées du Canada par M. Sarrazin, conseiller du Conseil Supérieur et médecin du Roi en Canada*, n'est qu'un abrégé de l'*Histoire des Plantes de Canada*, ou de la partie de ce dernier manuscrit qui appartient en propre à Michel Sarrazin.

Je suis donc justifié, je pense, de publier l'*Histoire des Plantes de Canada* en l'inscrivant aux noms de Michel Sarrazin et de Sébastien Vaillant.

L'intérêt du livre

Les botanistes américains, et surtout les botanistes canadiens-français y trouveront un recueil des premières observations qui furent faites sur l'organographie, et l'écologie des plantes de l'Amérique orientale, ainsi que de précieuses indications sur la naissance de notre folklore botanique, et sur ce que nos pères apprirent des Indiens.

Le botaniste d'aujourd'hui se rendra compte des difficultés inextricables auxquelles se heurta le botaniste de 1700 ayant d'un côté le maquis de la nomenclature polynominale et des vagues descriptions prélinéennes, et de l'autre la complication sans cesse aggravée, au fur et à mesure des découvertes, de ce qu'il appelle les genres européens, plus ou moins maquillés et transformés, et la cohorte de plus en plus nombreuse des genres entièrement nouveaux et sans analogie avec les types européens.

Ce ne sera pas le moindre intérêt de ce livre — car ce sera un livre — de ce nous montrer comment des esprits non prévenus, et guidés seulement par le bon sens et par des observations de première main, régleront sensément des difficultés systématiques, sur lesquelles pèsent aujourd'hui les poids de certaines décisions d'autorités, formulées d'après. Tel est par exemple le cas des Actées que Cornuti, Tournefort, Michel Sarrazin et ses contemporains paraissent avoir comprises mieux que les botanistes du XIXe siècle. D'un texte lumineux de l'*Histoire des Plantes de Canada*, il ressort que Sarrazin et Vaillant ne connaissent au Canada quatre espèces d'Actées et en soupçonnent une cinquième; que les Actées rouges et blanches, les Actées grises ou grises sont pour eux les plus communes, ce qui est conforme à l'état des choses dans l'est du Québec tout au moins; que les botanistes de ce temps connaissent très bien du point de vue biologique les Actées du Canada oriental, et que leur jugement n'était pas égaré par cette explication toujours facile: l'hybridité.

Pour la langue populaire

L'*Histoire des Plantes de Canada* possède aussi une grande valeur documentaire au point de vue de l'évolution de la langue populaire en ce pays. Ce document démontre ce fait étonnant: que la plupart des noms vulgaires de plantes employées aujourd'hui étaient déjà fixés au début de XVIIIe siècle. Il faut aussi entendre que certains noms vulgaires en usage à cette époque, ont aujourd'hui disparu.

Enfin, l'*Histoire des Plantes de Canada* constitue l'un des indices les plus remarquables de l'existence dans la vallée du Saint-Laurent, au début du XVIIIe siècle, d'un admirable esprit de recherche, d'une véritable atmosphère scientifique, telle qu'elle pouvait exister à une époque où les sciences de la nature, très jeunes, étaient encore entièrement des sciences d'observation.

La publication de l'*Histoire des Plantes de Canada*, par les soins de l'Institut Botanique de l'Université de Montréal, sera donc, dans un domaine particulier, un hommage des Canadiens français à leurs origines françaises.

Frère MARIE-VICTORIN.



CHALFOUX & FILS LTEE
1106 Beaver Hall - Montréal
Usines à St-Hyacinthe.

CITE D'OUTREMENT

Avis de la préparation et du dépôt de la liste des électeurs municipaux

AVIS est par les présentes donné que le soussigné, ERNEST THOMAS SAMPSON, Greffier de la Cité d'Outremont, a préparé, suivant la loi, la LISTE DES ÉLECTEURS MUNICIPAUX de la CITE D'OUTREMENT et que cette liste est maintenant déposée dans mon bureau, à la disposition et pour l'information de toute personne intéressée.

Donné sous mon seing à Outremont, ce troisième (3ème) jour de février, mil neuf cent trente-six (1936).

E. T. SAMPSON, Greffier.

Heures de bureau: 10 a.m. à 5 p.m.
Samedi: 10 a.m. à midi.

LE TABAC A PRISER

LANDRY

est reconnu le meilleur pour décon-

gestionner le cerveau.

N. LANDRY & CIE

2000 est, rue Lafontaine - Montréal

L'Association des chiropraticiens

Elle s'adressera à la Législature pour obtenir sa constitution en corporation professionnelle

Québec, 3. — L'Association des Chiropraticiens de la province de Québec annonce qu'elle s'adressera à la législature provinciale au cours de la prochaine session, pour obtenir sa constitution en une corporation professionnelle, qui en fera le pendant du Collège des médecins et chirurgiens de la province de Québec.

Voici comment se lit cet avis dans la Gazette officielle de Québec:

Avis public est par les présentes donné que l'Association des Chiropraticiens de la Province de Québec Incorporée s'adressera à la Législature de la Province de Québec à la prochaine session pour lui demander:

1. La confirmation des lettres patentes émises en sa faveur le 1er août 1933 par le Gouvernement de cette Province;

2. La constitution de ladite Association en corporation professionnelle sous le nom de "Association des Chiropraticiens de la province de Québec" pour les fins de définir et réglementer la pratique de la chiropratique dans la Province de Québec;

3. Le droit de faire des règlements pour la régie interne de l'association, pour établir les qualifications nécessaires pour l'admission à l'étude et à la pratique de la chiropratique, concernant l'honneur professionnel et les sanctions à être imposées contre les actes dérogatoires audit honneur professionnel, la suspension du droit de pratique, etc.;

4. Le droit de percevoir des contributions annuelles de ses membres et des honoraires des aspirants à l'étude et à la pratique;

5. Le droit de se constituer un bureau de direction et un bureau d'examinateurs;

6. Le droit de poursuivre en justice toute personne exerçant la chiropratique sans être membre de l'association et sans avoir obtenu celle-ci le droit de pratiquer, et d'obtenir contre elle condamnation à l'amende, aux frais et à l'emprisonnement à défaut de paiement;

7. Tous autres pouvoirs nécessaires pour la bonne administration de ladite Association."

Montréal, 27 janvier 1936.

Les procureurs de la requérante,

GUERTIN & LEVESQUE.

Paroisse Saint-Jean-de-la-Croix

REQUETE A LA LEGISLATURE

Québec, 3. — Les propriétaires des terres et autres immeubles qui ont été détachés du territoire de la paroisse de Saint-Edouard de Montréal et annexés au territoire de la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix seront vraisemblablement exemptés pendant dix ans de la répartition légale, si leur demande à la Législature provinciale est exaucée. Voici l'avis de la Gazette officielle, relatif à cette exemption:

"Avis est par les présentes donné

que le curé et marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, à Montréal, s'adresseront à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour demander l'adoption d'une loi spéciale exemptant, pour un terme de dix ans, de la répartition légale décrétée dans ladite paroisse les propriétaires des terres et autres immeubles qui ont été détachés du territoire de la paroisse de Saint-Edouard, à Montréal, et annexés au territoire de la paroisse de Saint-Jean-de-la-Croix, en vertu du décret canonique rendu par S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, en date du 28 mars 1934.

Montréal, le 27 janvier 1936.

Le procureur des requérants,

Anatole LACHAPELLE.

Cartes Professionnelles et Cartes d'Affaires

ARPENTEURS & INGENIEURS

H. Labrecque, I.C. M. Cailloux, I.C.
G.-J. Papineau, I.C. et Architecte
INGENIEURS CONSEILS
Région Armée — Chauffage — Ventilation — Électricité — Arpentage — Bornage — Estimation — Expropriation — Expertise
Les Ingénieurs Associés
LIMITÉE
Edifice Thémis
10 St-Jacques Ouest - HA. 0482

F.-J. Leduc, I.C.

F.-J. LEDUC et ASSOCIÉS

Ingénieurs-Conseils

Travaux municipaux — Chimie industrielle — Expertises légales — Brevets — Marques de commerce.

Ch. 98, Edifice St-Denis HA. 5341

334 Est, rue Ste-Catherine

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE INC.

COURTIERS EN ASSURANCES

Nous invitons les Communautés Religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.

441 St-François-Xavier - Montréal

Tél. Marquette 2383-2384

AVOCATS

Tél. HARBOR 0751

Demetrius Baril, B.S., L.L.B.

AVOCAT

Chambre 801

EDIF. METROPOLITAIN

4 est, rue Notre-Dame - Montréal

14-9-36

BERTRAND, GUERIN, GOUDRAULT & GARNEAU

AVOCATS ET PROCUREURS

Imm. Ins. Exch. 216 ouest, rue St-Jacques

Ernest Bertrand, C.R.

Substitut Senior du Procureur Général

C.-E. Guérin, C.R. M. Goudrault, C.R.

Antonio Garneau, C.R. H.-N. Garneau,

Marcel Pigeon, S. V. Ozer.

Maurice Dupré, C.R.

AVOCAT ET PROCUREUR

Dupré, Gagnon, de Billy, Prévost

et Home

Immeuble Morin

111 Côte de la Montagne

Téléphone: 2-4778 - Québec

Tél. HARBOR 1196-1197-1198

LAMOTHE & CHARBONNEAU

AVOCATS

J.-C. Lamothe, L.L.D., C.R. J.-P. Char-

bonneau, B.C.L., M. Charbonneau, B.C.L., J.-L. Charlebois, L.L.L.

Edifice Aldred, coin Notre-Dame et

Place d'Armes - Montréal

Anatole Vanier, C.R. Guy Vanier, C.R.

AVOCATS

57 ouest, rue Saint-Jacques

CALENDRIER

Demain: MARDI, 4 février 1936
Saint André Corsini, E.C., double.
Lever du soleil, 7 h. 20.
Coucher du soleil, 5 h. 09.
Coucher de la lune, 5 h. 41.
Pleine lune, le 7, à 6 h. 25 m. du matin.
Dernier quart, le 13, à 10 h. 33 m. du matin.
Nouvelle lune, le 22, à 1 h. 48 m. du soir.
Premier quart, le 29, à 4 h. 34 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "G.D.N.A."

— DEMAIN —

MOINS FROID ET NEIGE

MAXIMUM ET MINIMUM
Aujourd'hui maximum 16.
Minimum 10.
Même date l'an dernier 32.
Minimum aujourd'hui 12 sous zéro.
Même date l'an dernier, 25.

BAROMETRE: 10 h. a.m. 30. 11 h. a.m. 35.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Meals, 309, St-Denis, Montréal.

Le cardinal Verdier acclamé à Dakar

Cortège très coloré — Salve d'honneur — Cérémonie dans la nouvelle cathédrale — La bulle du Souverain Pontife

"La nouvelle cathédrale est un symbole constructif de l'oeuvre coloniale française passée et à venir"

Paris, 3 (P.C. Havas). — Salué par les salves d'honneur des navires de guerre et les accents de l'hymne pontifical et de la *Marsellaise*, le cardinal Verdier, légat pontifical, a mis le pied, samedi matin, sur le sol africain, Dakar. Toute la deuxième escadre française, commandée par le vice-amiral Darlan, était rangée à l'entrée du port en une sorte de baie d'honneur sur le passage majestueux du grand paquebot *Chella*, porteur de la légation pontificale et de la mission française aux fêtes du souverain africain. Le cuirassé-amiiral *Provence* a tiré une salve de vingt et un coups de canon et a hissé le pavillon pontifical blanc et jaune, tandis que les équipages du porte-avions *Bearn* et du cuirassé *Bretagne*, rangés le long de la rambarde poussaient les hourrahs réglementaires en l'honneur du légat du pape. Pendant que l'armée de mer rendait ainsi les honneurs, les appareils de la base aérienne groupés trois par trois, survolaient la rade.

Les autorités civiles et militaires sont montées à bord où se sont déroulées les présentations. Puis, le cardinal-archevêque de Paris a été acclamé par la population et, dans une voiture escortée de spahis aux manteaux écarlates, en une haie de troupes rendant les honneurs, il a gagné immédiatement le palais gouvernemental de l'Afrique occidentale française où il sera

Les 40 immortels ne sont plus que 32

MM. Bellessort, Bérard, Farrère, Duhamel et Gillet n'ont pas encore pris leurs sièges — Un fauteuil vacant à l'Académie Goncourt

Paris, 3 (P.C. Havas). — La mort de Pierre de Nolhac réduit l'Académie française au minimum de membres présents aux séances. Si les fauteuils de Nolhac, Paul Camille et Paul Bourget n'ont pas encore reçu de titulaires, et les élections n'auront guère lieu avant avril, cinq autres fauteuils restent vides, bien que leurs titulaires soient élus. On n'a pas encore fixé la date de réception de MM. Bellessort, Léon Bérard, Claude Farrère, Georges Duhamel et Louis Gillet, de telle sorte que les Quarante sont actuellement 32.

D'autre part, l'Académie Gon-

Un communiqué du haut commandement de l'armée soviétique d'Extrême-Orient

Accusations contre des troupes japonaises et mandchoues

Moscou, 3 (S.P.A.). — Dans un communiqué, le haut commandement de l'armée soviétique d'Extrême-Orient accuse des troupes japonaises et mandchoues d'avoir pris position face à la frontière de la Soviétique, samedi dernier, et d'avoir envoyé des éclaireurs dans ce pays. Il explique que des gardes soviétiques ont fait feu sur ces éclaireurs, tué l'un d'eux et forcé les autres à retourner en territoire mandchou. Il révèle que jeudi dernier trois soldats soviétiques ont été tués et sept de leurs camarades ont été blessés dans un corps-à-corps avec des troupes japonaises et mandchoues. Il est évident, ajoute-t-il, que les incursions japono-mandchoues ont pour principal but d'amener l'expulsion des Mandchous révoltés (il paraît que récemment des soldats mandchous ont tué des

Le Montréal interlope

(Suite de la 1ère page)

à Montréal, au cours des dernières années?

Les occasions foisonnent pour tout le monde d'acheter des billets de la loterie chinoise. Le trafic des billets couverts de la sagesse de Confucius se pratique, encore une fois, au nez de la police.

Une coïncidence

Fait assez curieux, la grande popularité de cette loterie, son expansion dans le Grand-Montréal et au delà, a coïncidé avec la crise du chômage. Il paraît même que parmi les chômeurs secourus se trouvent un grand nombre d'abonnés et d'adonnés aux loteries. L'argent que l'Etat leur distribue, pour les empêcher de mourir de faim — car, strictement, le secours direct n'existe que pour ceux qui sont réduits à la plus extrême misère — certains iraient en verser une bonne part à la loterie chinoise, dans l'espoir de le voir s'augmenter miraculeusement.

Règle générale, à ce qu'on dit, les loteries se tiennent avec l'immensement: les tirages se font et les lots se distribuent. Le contraire peut aussi se produire et, comme question de fait, doit se produire quelquefois. Il a dû arriver déjà que des promoteurs, après une vente assez intéressante, disparaissent ou même oublient tout simplement de procéder au tirage. Les choses étant

ce qu'elles sont, les détenteurs de billets, participant à une chose illégale, n'ont aucun recours contre ceux qui les fraudent. C'est la porte ouverte à tous les abus, pour ne que les autorités se montrent tolérantes.

Or, ce n'est pas simplement de tolérance que l'on entend parler mais de protection véritable, convenablement et régulièrement rémunérée.

C'est là le vrai scandale. Scandale il y aurait, du simple fait qu'une chose interdite par la loi est tolérée et protégée par ceux-là mêmes qui sont chargés de faire respecter la loi.

Le scandale actuel paraît encore plus grand, étant donné les circonstances particulières qui résultent du chômage et de la distribution des secours directs.

L'Etat contribue de ses deniers, par le canal de ses secours, à la prospérité d'une exploitation que ses lois pénales interdisent, répriment, qu'elles sont supposées réprimer.

La loterie chinoise "sous le secours direct", quoi.

E. B.

Feu M. Lawrence Power

M. Lawrence Power est mort subitement à l'église Saint-Aloysius. Il tomba foudroyé dans son banc pendant la grand-messe et expira quelques minutes plus tard dans la chapelle où on l'avait transporté. Un des vicaires de la paroisse lui administra les derniers sacrements. M. Power était âgé de 65 ans.

Pour faire obstacle à toute expansion allemande dans l'est de l'Europe

PARIS, 3 (S.P.A.). — On tient de bonne source que des autorités françaises, notamment M. Pierre-Etienne Flandin, ministre des affaires étrangères, négocient avec des autorités balkaniques, afin de faire obstacle à toute expansion allemande dans l'est de l'Europe. Il paraît que parmi les moyens mis en oeuvre il y a l'offre d'avantages commerciaux du côté de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, ainsi qu'un arrêt de la campagne pour la restauration des Habsbourg en Autriche. Les avantages commerciaux permettraient aux pays balkaniques de reprendre leur équilibre économique. Quant aux Habsbourg, on empêcherait la restauration de leur trône, de crainte de diviser la Petite-Entente et de susciter d'autres difficultés propices à l'Allemagne.

Grève dans la plus grande halle à la viande du monde

LONDRES, 3 (S.P.A.). — Une grève sévit depuis quelques heures dans la plus grande halle à la viande du monde, celle de Smithfield. Quelque 10,000 hommes chôment. Pour peu que la grève se prolonge, plus de 8 millions de consommateurs feront maigre, bon gré mal gré. Des autorités craignent que la main-d'oeuvre des quais et celle des chemins de fer ne s'opposent au transport des envois destinés à la halle.

Les travailleurs de la halle se sont mis en grève parce qu'ils trouvent qu'un comité de conciliation tarde indûment à s'occuper d'une demande d'augmentation de salaires qu'ils ont formulée.

Aux dernières nouvelles, aucun accord ne semblait possible. Le lundi est le jour où l'on est le plus affairé, à la halle de Smithfield: il s'agit de livrer à Londres 2,800 tonnes de viande.

Les concerts

M. Benoit Poirier, M.A., à Notre-Dame

Il est heureux que l'on semble mieux comprendre la portée éducative de récitals d'orgue tels que ceux que donne périodiquement M. Benoit Poirier, à Notre-Dame. C'est en effet devant une assistance accrue et vivement intéressée que l'excellent organiste a joué hier après-midi. Ce concert était donné à l'occasion de la fête de la Purification de la Vierge.

La Sonate no 3 de Guilman, le Prélude et fugue en do mineur de Bach, la Symphonie "New-World" de Dvorak constituaient les trois pièces initiales du programme. M. Poirier les a rendues avec sa maîtrise habituelle et sa connaissance parfaite du merveilleux instrument qui lui est confié. Le quatrième numéro était une composition nouvelle de M. Poirier lui-même: *Te Deum*, dédié à S. M. le roi Edouard VIII. D'inspiration très heureuse et tout à fait d'actualité, cette pièce a dû créer une impression très favorable. Sur le Nil, de Becker, a permis à l'artiste de faire ressortir le caractère agréablement descriptif de cette mélodie. *La Marche du Centenaire*, autre oeuvre de M. Poirier, évoquait heureusement les majestueuses fêtes anniversaires qui se célèbrent à Notre-Dame il y a quelques années. Venait ensuite la Finale de la 2ème Symphonie de Widor, le maître vénérable et toujours aimé; puis, pour clore, une impressionnante improvisation sur le thème du "Dieu sauve le Roi", que l'assistance a écoutée debout.

Souhaitons que reviennent souvent ces auditions où M. Poirier sait mettre tant d'attrait et de variété.

Edouard BIRON

Le travail féminin au Parlement

Québec, 3 (D.N.C.). — Samedi dernier dans deux départements une douzaine de jeunes filles ont été remerciées de leurs services au Parlement, nous affirme M. L. N. Pelletier.

S. S. Pie XI contremande les audiences publiques de la journée

Cité-du-Vatican, 3 (A.P.). — Sa Sainteté le pape Pie XI a contremandé toutes les audiences publiques au programme de la journée. Les journeaux de samedi et de dimanche l'ont fatigué. Toutefois, le Saint-Père a reçu en audience particulière plusieurs prélats.

Hier, Sa Sainteté a pris part aux cérémonies de la Purification.

Les bancs de neige bloquent des trains

Lévis, 3 (C.P.). — La tempête qui a fait rage hier dans le bas du fleuve a interrompu le service des chemins de fer. Les bancs de neige ont bloqué des trains voyageant dans les deux directions à Saint-Eloi et à Sayabec. La voie est libre cependant de Lévis à la Rivière-du-Loup.

La route de Québec-Ile d'Orléans

Québec, 3. — Au début de l'hiver, une entente avait été conclue entre les départements de la Voie et des Travaux Publics pour l'entretien du pont de l'Ile d'Orléans, et du chemin conduisant de l'extrémité sud du pont jusqu'au quai du bout de l'Ile, à Sainte-Pétronille. Cette entente devait prendre fin le 15 janvier si les revenus du pont ne justifiaient pas un tel entretien.

Les deux départements concernés viennent d'annoncer que l'entretien sera continué jusqu'à la fin de l'hiver. Les amateurs de sports d'hiver et les automobilistes en général pourront donc continuer à se rendre dans l'Ile en passant par Giffard, Montmorency et le pont. Cette promenade, l'une des plus agréables que l'on puisse faire autour de Québec, reste donc aussi populaire l'hiver que l'été.

Violent incendie rue Notre-Dame

Ce matin, à 4 h. 27, les pompiers des postes nos 1, 2, 7, 20 et 6, sous la conduite du capitaine Bourdon, chef d'incendie, ont été appelés à combattre un violent incendie chez Aboosman Kouri, épicer en gros et en détail, 401 et 403, rue Notre-Dame. Ce n'est qu'après un travail ardu de plus de trois heures que les pompiers, qui ont utilisé trois jets d'eau, se sont rendus maîtres de l'élément destructeur. On ne sait encore au juste quelle fut la cause de cet incendie, qui a causé des dommages pour peut-être plusieurs milliers de dollars.

Démission de M. H. A. Anderson au "Globe"

Toronto, 3. — M. Harold W. Anderson, directeur du *Globe* de Toronto, depuis dix ans, vient de donner sa démission, après vingt-sept ans de service à ce journal. M. Anderson est bien connu dans le monde parlementaire canadien; il a été membre de la tribune des journalistes à Ottawa pendant plusieurs années. Il aura pour successeur M. A. A. McIntosh.

Nominations provinciales

Québec, 3. — Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, de l'avis et du consentement du Conseil exécutif, de faire les nominations suivantes:

M. Charles-A. Paquet, industriel, de Montmagny; inspecteur général du département de la Colonisation.

MM. Rosario Bergeron, clerc principal des enquêtes au Bureau des postes à Montréal, Alphonse Thérien, de la Cité de Montréal, registraire de Québec Amateur Hockey Association, 6318 rue De Normandie; juges de paix avec juridiction pour toute la province de Québec, aux fins de recevoir le serment seulement, conformément aux dispositions de l'article 358 de la Loi des tribunaux judiciaires (S.R. Q. 1925, chapitre 145).

M. Pierre Reid, de Ormstown; shérif pour le district de Beaurharnois.

M. Maurice Tétreau, de la cité de Montréal, magistrat de district et magistrat de police; juge de la Cour des Sessions de la Paix, avec résidence dans la cité de Montréal.

Causerie en faveur des aveugles à CRCM

Ce soir, à 6 heures, sous le patronage de l'Association Canadienne-française des Aveugles Inc. au poste CRCM, il y aura causerie par M. Gérard Gagnier, comptable, pour faire connaître au grand public la capacité des aveugles au travail.

Le "Devoir" à la radio

M. Louis Robillard, chef du Service des nouvelles au "Devoir", prononcera, le dimanche 9 février, la septième d'une série de causeries sur notre journal, au poste CRCM, à 7 h. 45 du soir.

Crosièrre de navires de guerre britanniques en Atlantique

Gibraltar, 3 (S.P.A.). — Plusieurs navires de guerre britanniques, entre autres l'amiral *Rodney*, le porte-avions *Furious*, le croiseur *Cairo* et le contre-torpilleur *Sturdy*, viennent de partir de Gibraltar pour faire une croisière en Atlantique. Cette croisière durera jusqu'au 17 et les conduira aux îles Canaries.

Le cours M. l'abbé Groulx

"LA TERRE ET SES HORIZONS"

M. l'abbé Groulx donnera jeudi soir prochain, à l'Université de Montréal, rue Saint-Denis, son prochain cours public d'histoire du Canada. Sujet: *La terre et ses horizons* — 1635-1663 — Les champs d'exploration et de colonisation.

Entrée libre. Dames et messieurs sont pareillement invités. Le cours commencera à huit heures et quart précises.

M. Ramsay MacDonald élu député

Londres, 3. (C.P.). — Ramsay MacDonald, lord président du conseil des ministres et ancien premier ministre de la Grande-Bretagne, a enfin recueilli le mandat des universités écossaises. M. MacDonald a obtenu 16,393 votes, soit au delà de 7,000 votes de plus que son adversaire, le professeur Denar Gibb. Un troisième candidat, un travailliste, M. Cleghorn Thomson, a recueilli 3,597 votes.

A l'hôtel Viger

On y installerait les services municipaux de l'hygiène et de la circulation et des salles de concert et de congrès

Depuis environ deux mois, M. Beauré, architecte de la ville de Montréal, inspecte et mesure dans l'hôtel Viger, pour estimer le coût des changements à apporter, pour fins municipales.

On y veut installer tout le département d'hygiène, et le service de circulation et de perception d'amendes relatives à la circulation. Le reste des locaux serait converti en salles municipales qui seraient louées pour salles de concert, salles de congrès, etc.

Si, toutefois, le coût des changements était prohibitif, par suite de la hausse des prix qu'entraîneraient les contrats collectifs, dans la construction, on ne fera aucun travail.

Mort d'un ancien zouave pontifical

M. Alexis Sauvé est décédé hier au Couvent des Petites Franciscaines de Marie à la suite d'une longue maladie qui l'avait cloué au lit pendant trois ans. M. Sauvé, qui était âgé de 89 ans, était un ancien zouave pontifical, l'un des derniers survivants du glorieux bataillon qui quitta la province de Québec pour défendre le Pape. A son retour au pays, le défunt entra dans le fonctionnarisme; il fut employé pendant 14 ans au bureau d'enregistrement et pendant 35 ans à l'hôtel de ville.

M. Alexis Sauvé avait épousé Mlle Léonide Lanthier qui l'a précédé dans la tombe. Il laisse une fille, Mlle Corinne Sauvé. Les funérailles auront lieu mercredi, à 8 h. 30, à l'église Saint-François-Solano.

Bulletin météorologique

Toronto, 3. (C.P.). — Hier, dans les provinces maritimes et dans le golfe, un vent très fort de l'ouest, accompagné de neige a soufflé. Dans le reste du pays, il a fait beau et très froid.

Voici le temps qu'il fera, probablement, au Québec, demain: région de Montréal et d'Ottawa: vents de l'est, nuageux, un peu moins froid avec un peu de neige; vallée du bas Saint-Laurent: beau et froid, avec un peu de neige; golfe, rive nord et baie des Chaleurs: beau et froid; nord-ouest du Québec: cents de l'est, nuageux, un peu de neige; lac Saint-Jean: partiellement nuageux et froid.

Quelques élections à la mairie

Québec, 3. (D.N.C.). — Plusieurs élections à la mairie ont eu lieu samedi. Voici quelques résultats:

A Lauzon: M. L.-P. Ruel a défait M. Aurèle Dorval, maire depuis 16 ans, par une majorité de 247 voix, à défaut M. Arthur Dion par une majorité de 66 voix.

A Québec-Ouest: M. Ludger Bélanger a défait M. Ruel par une majorité de 70 voix.

A Roberval: M. Ilas Gagnon a défait M. Alfred Grenier par une majorité de 88 voix.

A Drummondville: M. Eugène Pelletier a défait le Dr L. Hélie par une majorité de 93 voix.

A Donnacona: M. O. Royer a défait M. Jean-Baptiste Bertrand par une majorité de 104 voix.

Le "Devoir" à la radio

M. Louis Robillard, chef du Service des nouvelles au "Devoir", prononcera, le dimanche 9 février, la septième d'une série de causeries sur notre journal, au poste CRCM, à 7 h. 45 du soir.

Cette radiodiffusion a pour objet, comme on le sait, de faire connaître l'oeuvre du "Devoir" à un plus grand public.

M. Clarence Hogue, rédacteur financier au "Devoir", parlera le dimanche suivant 16 février, et M. Georges Pelletier, directeur-gérant du "Devoir", clôturera les causeries le dimanche 23, tous deux au même poste et à la même heure.

Nous prions nos amis et les leurs de bien vouloir être aux écoutes.

La Politique

M. Houde et M. Taschereau

Le maire de Montréal confirme la nouvelle de son entretien avec le premier ministre, dans le train, entre la gare Viger et la station Jean-Talon, publiée dans le "Devoir" de samedi

M. le maire Houde a confirmé ce matin, aux journalistes, la nouvelle publiée dans le *Devoir*, samedi, sur l'entrevue entre M. L.-A. Taschereau et le maire, sur le train de Québec, vendredi soir, de 5 h. et 30 et 5 h. 50 entre la gare Viger et la gare Jean-Talon.

On sait que M. le maire est allé rencontrer M. Taschereau sur le train, et qu'il est descendu à la gare Jean-Talon, d'où il a dû revenir dans le bas de la ville.

"Je l'ai rencontré, dit M. Houde, et je me propose de le rencontrer aussi souvent que les intérêts de Montréal le nécessiteront. Je ne crois pas avoir à demander la permission à qui que ce soit pour agir dans les intérêts de nos contribuables."

M. Houde explique que M. Taschereau était arrivé d'Ottawa à Montréal, dans la journée de vendredi, et qu'il n'a pas eu le temps d'aller le voir. Il a alors demandé à M. Taschereau de lui accorder une entrevue dans le train.

M. Houde dit qu'il a été question des affaires de Montréal. "Je ne me suis pas caché pour le faire. J'ai rencontré M. Taschereau en public et je me demande un peu pourquoi j'aurais à procéder autrement."

M. Taschereau n'a rien à annoncer au sujet de la session

Québec, 3. (D.N.C.). — M. Alexandre Taschereau, a déclaré ce matin au représentant du "Devoir" qu'il n'y avait rien de spécial encore au sujet de la date de la Session provinciale.

Le premier ministre sera à Montréal, mardi. Mercredi matin, à onze heures, il présidera une séance du cabinet.

Interrogé au sujet des amendements projetés à la constitution, M. Taschereau a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à ce qu'il avait dit à Montréal, vendredi.

La loi des fabriques

Québec, 3 (D.N.C.). — Un journal de Montréal lançait samedi la nouvelle que le gouvernement projetait de remanier à la prochaine session la loi des fabriques de la province. M. Taschereau, premier ministre, a déclaré à ce sujet ce matin: "Vous pouvez nier formellement cette rumeur".

La défaite du Dr Lacroix aux Trois-Rivières

Trois-Rivières, 3-M. le Dr Henri Lacroix, qui a demandé l'invalidation de l'élection de M. Maurice Duplessis, chef de l'Union nationale, comme député des Trois-Rivières, a subi une écrasante défaite à l'élection municipale de samedi. Echevin sortant, M. le Dr Lacroix n'a obtenu que 251 voix dans son quartier, l'arrondissement numéro 2 du quartier Saint-Louis. M. L.-A. Hébert a défait par une majorité de 875 voix M. le Dr Lacroix, qui perd son dépôt.

Causerie de M. René Chaloult

Québec, 3. (D.N.C.). — Ce soir, de 6 h. 45 à 7 h., aux postes CRCM et CRCK, M. René Chaloult, avocat de Québec, parlera sous les auspices de l'Union Nationale.

M. Duplessis a gain de cause

Québec, 3 (D.N.C.). — MM. les juges de la Cour d'appel ont donné gain de cause à M. Maurice Duplessis, ce matin. Le député des Trois-Rivières demandait le rejet d'un appel présenté par le pétitionnaire. M. le Dr Lacroix, sur un jugement interlocutoire rendu par M. le juge Noël Belleau, dans la cause en contestation de son élection.

Séjournant en Cour de pratique, aux Trois-Rivières, M. le juge Belleau, avait rejeté une objection du pétitionnaire. La cause avait été appelée la veille devant un autre juge et le pétitionnaire s'objectait à ce que la cause procédât devant M. le juge Belleau.

Deux appels avaient été présentés sur ce jugement interlocutoire: un appel de *plano*, c'est-à-dire sans permission préalable, et une requête pour obtenir la permission d'en appeler. La requête a déjà été rejetée par M. le juge C.-E. Dorion. Et ce matin, la Cour a disposé de l'appel de *plano* en maintenant le jugement de M. le juge Belleau parce qu'il s'agit d'un jugement interlocutoire et qu'il n'y a appel sur objections préliminaires que du jugement final.

C'est M. Duplessis lui-même qui a plaidé la motion.

Caucus libéral à l'hôtel Windsor, demain

Le bruit court que le caucus libéral pour choisir un remplaçant à M. Taschereau aura lieu demain, à l'hôtel Windsor.

A Joliette

Joliette, 3. — Un terme extraordinaire de la Cour du banc du roi, en matière criminelle, en première instance, s'ouvrira à Joliette, le 9 mars.

Il n'y a qu'un seul gouvernement national possible, dit M. Drouin

C'est le gouvernement Duplessis-Gouin — Le député de Québec-Est, parlant aux Trois-Pistoles, met les libéraux nationaux en garde contre une manœuvre qui se prépare

Trois-Pistoles, 3. (D.N.C.). — Les orateurs de l'Union nationale Duplessis-Gouin ont tenu une assemblée ici hier, après-midi, devant une salle comble.

Le Dr Langlais et M. Onésime Rioux présidaient conjointement.

Les orateurs ont été le Dr Philippe Hamel, député de Québec-Centre; M. Oscar Drouin, c.r., député de Québec-Est et organisateur de l'Union nationale Léo Bérubé, avocat, Alphonse Caron, avocat MM. Delphis Morency, Roméo Langlois, le Dr P. Gagnon, le Dr Marcel Gallier, Alfred Dubé et Alfred Dionne.

Dans son discours le Dr Hamel décrit le trust de l'électricité et montre ses affiliations avec le régime Taschereau. Il affirme que ce trust contrôle la presse. Il estime que le retour à la prospérité ne saurait se produire quand l'exploitation des ressources naturelles se fait au détriment du bien commun. Les gouvernements parlent abondamment de réformes mais n'osent pas s'attaquer à la racine du mal: la dictature économique dont le centre n'est rien autre chose que le trust de l'électricité.

L'orateur a parlé aussi de l'importance de l'électrification rurale pour le relèvement de l'agriculture et le maintien des fils de cultivateurs sur la terre.

Misc en garde

De son côté, M. Oscar Drouin mit les libéraux nationaux en garde contre une manœuvre qui se prépare. Après lui, M. Taschereau s'en ira d'ici quelques semaines. Il sera remplacé par M. Mercier, M. Francoeur ou M. Godbout et les ministères feront un appel aux libéraux nationaux pour reconstituer un bloc solide libéral provincial. Des appels à l'esprit de parti seront faits pour amener les deux groupes d'opposition l'un contre l'autre.

On prétextera le départ de M. Taschereau, dit M. Drouin, pour prétendre que le mal est disparu et on tentera d'effrayer les libéraux nationaux en offrant d'adopter leur programme.

M. Drouin affirme que le peuple n'acceptera jamais cela. Il soutient que l'entente Duplessis-Gouin doit être respectée. Il n'y a qu'un seul gouvernement national possible, a-t-il ajouté: le gouvernement Duplessis-Gouin.

M. Roméo Langlois qualifie le gouvernement Taschereau d'usurpateur, affirmant qu'il ne mérite pas la confiance du peuple et que la jeunesse ne reconnaît pas son autorité comme légitime. Il soutient que les vrais chefs de la province sont MM. Duplessis et Gouin. La jeunesse, ajoute-t-il, croit en la vraie politique et non en cette caricature que représentent actuellement M. Taschereau et son régime.

Avant la mi-juillet

Ottawa, 3. (C.P.). — La session l'est pas commencée que déjà on pronostique la prorogation des Chambres. Chose sûre, la prorogation aura lieu avant la mi-juillet afin de permettre à plusieurs ministres et députés de prendre part au dévoilement du monument national de Vimy. La fête est fixée au 26 juillet.

Le premier ministre du Canada, M. King, a 178 partisans en Chambre. C'est la première fois qu'un gouvernement est si solidement appuyé. On croit que sa majorité sera en moyenne de 112 voix.

L'alignement des partis fait, contraste au sénat. Les conservateurs y ont une majorité marquée. Sur les 96 sénateurs, il n'y a que 33 libéraux.

Trois sessions s'ouvriront jeudi

Edmonton, 3. (C.P.). — Le premier et seul gouvernement de crédit social, celui de la province de l'Alberta, va ouvrir jeudi sa première session.

LA RADIO

RADIO-GAZETTE

Lundi, 3 février

Radio-Colonial-France

25 mètres 23 — 11,880 kilocycles

6.00 p.m. Informations sportives.

25 mètres 60 — 11,720 kilocycles

6.15 p.m. Concert: relais de Radio-Paris.

Radio — Ondes courtes

BERLIN — 8.30 p.m. — Madrigaux du siècle baroque (The Berlin Madrigal Union) — DJC, 49.8 m. (6,020 kc.).
CARACAS, Venezuela — 9.30 p.m. — Comédies musicales — YVRC, 51.7 m. (5,800 kc.).
SCHENECTADY — 10.30 p.m. — National Radio Forum — W2XAF, 31.4 m. (9,350 kc.).

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.6 mètres — 850 kilocycles

10.45 p.m. Clyde Barre, baryton — Orchestre de concert — Consécration, de Manne; Thundering, Wondering, de MacGinney; Hopak, de Moussorgsky; Sérénade (Dan Juan), de Mozart; Les Montagnes de Grizia, de Mendikoff.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles

9.00 p.m. A. and P. Gypsies.
10.00 p.m. Concert Contented.
10.30 p.m. Forum national.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles

6.05 p.m. Musique de la marine.
6.35 p.m. La Garde du Roi.
7.00 p.m. Concert du diner.
9.00 p.m. Les Ménestres Sinciers.
9.30 p.m. Théâtre.
10.30 p.m. Musique Ruth Morgan.
11.15 p.m. Quatuor nègre.

Radio-causeries de l'U.C.C.

CRAC 1 h. 45 p.m.

Lundi, 3 février: M. Gérard Pilon: conclusions de notre enquête.
Jeudi, 6 février: M. R. M. Pucet: 15e leçon du cours à domicile de l'U.C.C.
Samedi, 8 février: 1 h. 15 p.m.: M. J. E. Laforte: La colonisation.

CRCM 5 h. 30 P.M.

Mardi, 4 février: M. Lorenzo Dutil: L'électrification rurale.

Le réveil rural

Les prochains conférences du Réveil rural, à Radio-Canada, seront le lundi, 3, de 7 h. à 7 h. 15, M. Henri Bolwert, notaire, qui parlera de "Justice et charité, vertus campaniennes" le mercredi 5, de 8 h. à 8 h. 30, M. Geo. Bouchard, député de Kamouraska, président de la Société du Réveil rural; le vendredi, 7, de 7 h. à 7 h. 15, M. J. Eug. Belcourt, statisticien au ministère provinciale de l'agriculture, qui parlera de "La lecture en famille à la campagne".

"C'est un rendez-vous"

Pour l'émission du lundi, 3, à 9 h. p.m., aux postes de Radio-Canada, M. Giuseppe Agostini et M. Fernand Barrette ont élaboré le programme suivant: Gitaia Graciosa, Paoli, l'orchestre; Réves roses, Schreier-Bottero, le chœur; Reel de la basse-cour, l'orchestre; Consacra-tu le pays, (Mignon), Ambrosio Thomas, Mlle Germaine Lebel, soprano; Amina, Lluoke, l'orchestre; Berceuse, Leduc, M. Pierre Josch et l'orchestre; A Toulon, Scotti, M. L. Agostini et M. Hef, pianistes; Adieu au Ranch, Hill, le chœur.

Radio-roman

Radio-Roman fera connaître lundi soir, 3, à 10 h., une œuvre publiée il y a deux ou trois ans, "La Sorcière de l'Illot Noir", de Madame M.-A. Grégoire-Coupland. C'est un roman historique. Mme Grégoire-Coupland évoque les jours tragiques de 1690, le salut de Ville-Marie par l'héroïque Dordard, l'astuce et la cruauté des Iroquois, l'imprudence d'un coupleur des bois, etc. L'auteur qui habite Brébeuf, comté de La Belle, a publié d'autres ouvrages tous d'une belle tenue littéraire.

Mardi, 4 février

Radio-Colonial-France

19 mètres 68 — 15,244 kilocycles

7.15 p.m. Concert: relais de Radio-Paris.

9.00 a.m. Le mouvement maritime, par M. Brotagne.

9.10 a.m. Le mouvement social, par M. Paul Rives.

9.30 p.m. Théâtre: Arlequin poli par l'amour, de Marivaux, par la troupe du poste.

25 mètres 23 — 11,880 kilocycles

Midi, Concert: relais.

1.30 p.m. Radio-journal: de France.

1.50 p.m. Chronique judiciaire, par Me Henri Delmont.

3.00 p.m. Résultats des courses.

3.30 p.m. Relais de Radio-Paris — Le serpent à plume, opérette de Delibes; Le Roi l'a dit, opéra-comique de Delibes.

Orchestre national dirigé par M. D. E. Onghelbrecht — Chœurs dirigés par Félix Raugel.

35 mètres 60 — 11,720 kilocycles

6.15 p.m. Concert: relais de Radio-Paris.

"Femina"

Mlle Marie-Paul Archambault donnera une causerie sur la mode au cours de l'émission Femina, à Radio-Canada, le mardi, 4, à 9 h. p.m.

Le Trio Leduc et M. Albert Viau, baryton, sont aussi au programme de cette émission qui dirige Mme Pierre Casgrain avec le concours de Mlle Annette Doré.

Causeries du Young Men Canadian Club

Le Young Men Canadian Club de Montréal inaugurerait mardi prochain, une série de causeries sur des sujets populaires, qui sera irradiée à travers tout le Canada par Radio-Elst. La première portera sur le transport au Canada et le développement du pays. Elle sera donnée à 10 h. 30 du soir par M. Allan N. Longstaff, éditeur conjoint du Canadian National Railway Magazine, à Montréal, qui parlera du premier chemin de fer canadien, le Champlain and St. Lawrence, dont le premier train circula en juillet 1836.

"Ici, Paris"

Programme de l'émission du mardi, 4, à 9 h. 30 p.m., à Radio-Canada (ici Paris), sous la direction d'André Durieux, avec le concours de Lucienne Delval et de MM. François Brunet et Jules Jacob: L'homme dans la lune, Seguinot, l'orchestre; Donne-moi la main, donne-moi ton cœur, J. Laurent-Gaillet, Mlle Lucienne Delval, contralto; Caputello de Ailel, Rafael Hernandez, l'orchestre; Spiritisme, Henry Himmet, Jules et Gaston; Avec un beau chapeau, Paul Abraham, l'orchestre; Inquétude, Jean Delannay, Mlle Delval; La chatte du cuisinier, Tity Quentin, l'orchestre; Une petite femme de Paris, Oberfeld et Neville, Jules et Gaston et l'orchestre; Qui n'a pas son roman, Borel-Clerc, Mlle Delval, Pensamiento, Miranda et Guillon, l'orchestre.

Sommaire

LUNDI, 3 FEVRIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.30 Les Cavaliers de la Salle.

5.45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Concert (disques).

6.30 Sunset Silhouettes.

7.00 Le Réveil rural — Justice et charité, vertus campaniennes, causerie par le notaire Henri Bolwert.

7.15 Madame Lila Valiant, soprano.

8.30 Radio-Roman: "La Sorcière de l'Illot Noir, de Mme Grégoire-Coupland.

9.00 Rendez-vous — Orch. Agostini.

10.00 Pages d'histoire: les huit Edouard qui ont régné en Angleterre. (Cette émission est un relais de la National Broadcasting Company.)

11.00 Radio-journal.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

4.00 Chansons françaises.

4.30 Heures des variétés de Chicago.

4.45 Hooper Southern Singers.

5.00 Heures.

5.00 Les événements sociaux.

5.15 Patti Chapin, chanteuse.

5.30 Le programme du foyer.

5.45 Little Orphan Annie.

6.15 Drame vécu.

6.25 L'heure récréative.

7.00 Heures sportive.

7.15 Le curé de village.

7.30 Programme Living Room.

8.00 Symp Symphonies.

8.30 Variétés.

8.45 Récital d'orgue.

9.00 Heures.

9.30 Radio-théâtre.

10.00 Orch. Simme.

10.45 Commentaires sur la guerre.

10.45 Clyde Barre, baryton et orchestre.

11.00 Le reporter sportif Molson.

11.05 Nouvelles.

11.15 Orch. Denny.

11.30 Orch. Shore.

11.45 Orch. Lopez.

12.00 Orch. Downes.

12.30 Orch. Gaylord.

1.00 Heures.

CFCE — 500 mètres — 600 kilocycles

4.00 Revue pour les dames.

4.30 La ligue de sécurité.

4.45 Musique Langelier.

5.15 Radio-journal Junior.

5.45 L'éducation dans les nouvelles.

6.00 Symp Symphonies.

8.30 La voix de l'Église.

10.00 Ligue du progrès civique.

10.00 Heures Contented.

10.30 Forum national.

11.00 Dernières nouvelles du sport.

CHLF — 266 mètres — 1120 kilocycles

8.25 Sonnette, heure, culture physique.

8.45 Chansons françaises.

9.15 Variétés.

9.30 Musique militaire.

9.45 Fortuna.

10.05 Les magasins E.M.

10.15 Poèmes symphoniques.

11.00 Graphologie.

11.45 Opérette.

12.00 Heures.

12.00 Heures féminine.

1.00 Heures féminine.

1.30 Sommeire, heure.

3.00 Météo-météo.

6.15 Programme du studio.

6.30 Météo-météo.

7.15 Variétés.

7.30 Heures.

7.45 Les sports.

8.00 Le secret de la mort.

8.30 Programme du studio.

8.45 Mlle C. Seguin, diseuse.

9.00 Orchestre.

9.30 Les vagabonds russes.

10.00 CCR.

10.30 Orchestre, heure.

MARDI, 4 FEVRIER

CRCM — 329.7 mètres — 910 kilocycles

5.00 Chansons françaises.

5.30 Causerie par M. Lorenzo Dutil, sous les auspices de l'Union catholique des Cultivateurs. Sujet: L'électrification rurale.

5.45 Cotes des bourses de Montréal et de Toronto.

6.00 Concert (disques).

6.30 Intermède musical.

6.35 Understanding Opera.

7.00 Orch. Romanelli.

7.15 Heures.

7.30 Nouvelles bilingues.

7.45 Heures d'œuvre sous la direction de M. Maurice Durieux.

8.00 Show Time on the Air.

8.30 Concert Packard: orchestre sous la direction de Don Vooches, ainsi que Lawrence Tibbett, baryton.

9.00 Femina, sous la direction de Madame Pierre Casgrain.

9.30 Ici Paris, sous la direction de M. André Durieux, ainsi que Mlle Lucienne Delval, contralto.

10.00 Au clair de la lune.

10.30 Women of Yesterday and To-Day — causerie par Mme George Black, députée du Yukon.

10.45 Radio-journal bilingue.

CRAC — 411 mètres — 730 kilocycles

8.15 Chansons françaises.

8.45 Mélodies sur l'orgue du Palais.

9.00 Bugle Call Revue.

9.45 Rambles in rhythm.

9.45 Nouvelles.

10.00 Heures.

10.00 Les musiciens de Montparnasse.

10.15 Entre vous et moi.

10.45 La bourse.

11.00 Service rapide.

11.30 Variétés.

12.00 Heures.

12.00 Heures de la gaieté.

12.45 Cours de la bourse.

12.55 Mercerie des produits laitiers.

1.00 Nouvelles locales.

2.00 Variétés.

1.15 Conférencier du Rotary Club.

2.30 Programme éducationnel.

3.00 The Oleaners.

3.15 Tito Gular.

3.30 Among our souvenirs.

4.00 Cordes poétiques.

4.30 L'école du deux parler.

4.45 Men of Manhattan.

5.00 Heures.

L'organophone

(Suite)

A titre seulement d'expérience, l'organophone a été transporté dans la chapelle de la maison-mère des Frères des Ecoles chrétiennes, à Sainte-Foy.

Mis de côté l'inévitable bruit de l'orgue, voici le témoignage qu'en ont rendu quelques auditeurs marqués:

"Nous avons entendu l'organophone comme entrée et sortie des offices liturgiques, le jour de l'Épiphanie 1936, dans l'interprétation des Toccates de Bach, Gigout et Boellmann; l'orgue de la primatiale de Lyon chantant dans notre chapelle de Sainte-Foy, avec l'illusion de ses brillantes et puissantes sonorités de vieux orgue européen, et de leur répercussion sur les pierres centenaires de la cathédrale Saint-Jean."

Suivent les signatures des directeurs de la maison et des Frères maîtres de chapelle et organistes. Des expériences furent conduites dans les deux grandes salles de l'Académie commerciale de Québec. Voici le premier rapport qui en fut rédigé:

"Les amateurs de bonne musique ont toujours préféré l'audition directe des orchestres, des solistes et des chœurs à la reproduction radiophonique par l'intermédiaire du disque. La trahison du haut-parleur insuffisamment traducteur leur donnait raison. Mais quand le public radiophile aura goûté les chefs-d'œuvre de l'art musical répercutés par l'admirable boîte de résonance qu'est le haut-parleur X... il ne pourra formuler aucun grief contre la mécanique de la transcription: il jouira, au coin du feu, comme l'auditeur immédiat, les grandes orgues le transporteront dans les vastes nefs des cathédrales; les symphonies lui donneront l'illusion d'écouter Schubert ou Franck dans la plus acoustique des salles; Faust ou la Walkyrie le transporteront aux premiers sièges de l'Opéra de Paris. Quant aux ténors ou soprani solistes, il aura l'honneur de les recevoir comme artistes invités dans son propre salon.

Ce parfait équilibre et cette juste répartition des timbres, le haut-parleur X... a réussi à les réaliser. Il accorde à la sonorité de chaque instrument et de chaque voix sa place respective dans le tout des ensembles harmoniques. Le haut-parleur X... mérite la plus large diffusion et l'industrie doit s'emparer de cette découverte pour permettre la meilleure interprétation des maîtres de la musique et l'affinement du goût des auditeurs radiophiles."

Suivent 24 signatures du personnel enseignant.

Une expérimentation spéciale fut organisée au même lieu devant un auditoire aussi incrédule que justement exigeant. Elle se résolvait dans le rapport suivant:

"A l'épreuve, le haut-parleur X... s'est révélé supérieur à tout le déjà-existant et le déjà-entendu dans le domaine de la radiophonie.

Cet appareil nous a donné entière satisfaction: respect des timbres,

parfaite échelle dynamique des sons, netteté des basses vibrations, autant que des hautes et des moyennes, absence totale de déformation ou de distorsion sonore, disparition complète de rigidité dans l'amplification des ondes: chaque note grave ou aiguë garde son élasticité propre et son velouté caractéristique.

Nous avons entendu, par l'intermédiaire de cet instrument, tant par transmission radiophonique que par transcription gramophone, l'orgue et le piano, l'harmonie, l'orchestre à la fanfare, le chœur et le solo, le bois et le cuivre, l'instrument à cordes et l'instrument à vent: tous les genres nous ont paru parfaitement rendus.

Sans hésiter, nous affirmons que cette découverte merveilleuse préfigure un brillant succès au futur haut-parleur du radio et du film parlant."

Parmi les dix signatures, toutes de directeurs de chorales ou de professeurs de chant, on remarque celle du Fr. Frère Nicetas, L. Math, chef de musique de l'Harmonie de La Salle.

(A suivre)

Frère RAYMONDIEN, E.C.

Nos étudiants gagnent

Les étudiants de l'Université de Montréal ont remporté la palme au premier débat interuniversitaire tenu sous les auspices de Radio-Canada. Ce débat, qui eut lieu vendredi soir, mit en présence MM. Gérard Lévesque et Armand Trudel, de Québec, et MM. Genest Trudel et Roland Guy, de Montréal.

Les deux premiers soutenaient l'affirmative. Le débat portait sur le maintien ou l'abolition des secours directs.

Les membres du jury étaient M. le magistrat J.-H. Lemay, de Sherbrooke; MM. Louis-D. Durand, des Trois-Rivières, et Robert Tellier, de Joliette.

Catéchisme pittoresque

PAR M. L'ABBE VICTORIN GERMAIN

Brochure de 176 pages, 180 gravures, au comptoir, 15 cts; par la croix votre livre très propre à procurer aux parents et aux instituteurs, par son langage simple, clair, l'intelligence des choses qu'ils doivent enseigner aux enfants; propre aussi à fournir aux catéchistes de toutes catégories, prêtres ou autres, un modèle de la simplicité avec laquelle il faut parler aux enfants des choses élevées de la religion. Mais il y a une condition: c'est qu'on ne se mette pas en frais de faire apprendre le texte par cœur, et que l'on se contente de saisir la moelle de la doctrine pour en nourrir l'esprit et le cœur de l'enfant."

SERVICE DE LIBRAIRIE DU DEVOIR, 430, rue Notre-Dame est.

Ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

de jour en jour

ONZE MAGASINS

TOUSIGNANT

FRÈRES LIMITE

Economie réelle — Tangible, EN ACHETANT d'eux, en plus du fromage et autres provisions, VOTRE

BEURRE

DIAMANTS-BOUSQUET

NOUVEAU MODE

VENTE

supplément frais généraux.

Consultez-nous avant d'acheter: vous avez tout à y gagner.

BOUSQUET ENR G.

JOAILLIERS-DIAMANTAIRES

3625 rue St-Denis (près Cherrier)

Tél. M. 258

GRATIS

Nous allons à domicile vérifier lampes et radios de toutes marques.

P. Landry CH. 6161

3197 ONTARIO EST

Vendeur des nouvelles lampes Radiotrons.

Rhumes — Asthme

Toux — Bronchites

Sirop Villars

— Efficace dans les affections des voies respiratoires — 2 formats: .50 et \$1.00

Voyez votre pharmacien

CANADA DRUG CO.

Maison essentiellement canadienne-française.

BIBEAU FRÈRES

Les bijoutiers connus

Spécialité: réparation d'horloges et montres.

2 magasins sur la même rue

305 et 1257

Sainte-Catherine est

Nos caisses populaires, institutions merveilleuses

De l'Action catholique du 30 janvier:

L'anniversaire célébré à Lévis dimanche dernier n'a pas eu assez d'échos.

Au moment que la société se débat dans une crise qui affole les plus expérimentés et les plus instruits, l'exemple de ces institutions, traversant presque sans la ressentir cette époque troublée et apportant à leurs membres le soutien le plus efficace est une leçon qui devrait être remarquée et étudiée.

Les Caisses Populaires de chez nous ne sont que d'hier; ceux qui ont assisté à leurs débuts savent comme ils ont été pénibles, et que les obstacles qui ont encombré leur chemin venaient souvent d'hommes et d'institutions entraînés aujourd'hui dans la débâcle. Puisqu'elles sont debout, et florissantes, malgré leur jeunesse, c'est que, adaptées au milieu et à l'époque, elles répondent aux besoins du milieu et de l'époque.

Si elles avaient été comprises dès le début; si elles avaient été alors soutenues par tous ceux qui étaient en mesure de les aider à se multiplier, comme nous aurions lieu de nous en réjouir aujourd'hui!

Nous nous plaignons de ne pas avoir de capitaux, et de ne pas pouvoir, comme nos compatriotes

d'autre langue, aborder les grandes entreprises.



Directrice : Germaine BERNIER

La vieille berceuse

Elle est là, dans son coin, depuis toujours... remonte par son souvenir le cours de votre vie; toujours, comme un autre vous-même, la berceuse accueillait vos sourires. Avec deux morceaux de bois sous ses berces, elle fut le nid bien chaud où vous avez poussé vos premiers vagissements; elle a vu votre premier sourire; le sourire de l'enfant à son bon ange; elle vous a accueilli avec une tendresse sans égale et vous lui devez vos meilleures impressions.

Vous n'aviez pas trois ans et vous vous y beriez seul et si fort que maman tremblait pour vos membres si délicats; plus tard, combien de fois n'a-t-elle pas entendu chanter vos petits cantiques ou les chansons que vous appreniez à l'école en marquant la mesure avec ses vieilles berces. Vous y dormiez de longs moments en endormant vos chais ou vos poupées. Si l'adolescent si remuant, laissez la berceuse, par contre, la petite fille lui garde un culte inassouvi; il y a cependant des garçons passablement avides de se croire de vrais hommes et qui ont une faiblesse pour la berceuse. Un étudiant prétendait ne pouvoir apprendre ses thèmes s'il n'avait la cadence de la berceuse pour l'aider; d'autres prétendent y oublier leurs tracasseries; on en a connu qui aimaient même à se bercer pendant leurs repas.

Il y a toujours un peu de caprice dans les goûts de chacun; faut-il conclure que les amateurs de berceuses sont d'adorables ou d'exécrables capricieux? Il y a des vigilants comme il y a des paresseux parmi ceux-ci; les indifférents, les roger-bon-temps ne se soucient guère de rythmer leurs idées, ils n'ont rien à méditer.

La berceuse est d'une incontestable utilité; la jeune maman calme par elle toutes les petites douleurs enfantines et c'est encore la berceuse qu'adore la grand-mère pour y passer les longs jours monotones de l'hiver, heureuse de pouvoir s'y blottir pour lire ou tricoter.

Comme le berceau est la joie du foyer solitaire, la berceuse c'est tout un monde. Notre enfance laisse quelque chose d'elle-même aux lieux embellis par elle, comme une fleur communique son parfum aux objets qu'elle a touchés.

La berceuse transfigure même nos rêves, bébé, enfant, homme mûr ou vieillard, tous aiment à la revoir.

Vous rappelez-vous les contes merveilleux que grand-père racontait, en se reposant sur ce trône modeste mais si bien mérité; combien de fois n'a-t-il pas, de sa berceuse, sollicité le pardon du petit turbulent ou de la petite fille menteuse; c'était encore l'endroit idéal pour avoir la messe; le dimanche matin, avant la messe; sous que nous étions si heureux d'aller porter au petit Jésus, à la crèche de l'église.

A l'heure de la prière du soir en famille, toutes les chaises servaient de prie-Dieu seule, la berceuse délaissée restait dans son coin; c'était son seul repos.

Témoin muet des joies et des douleurs, témoin discret des amours et de l'hymen, la vieille berceuse a vu naître et mourir plusieurs générations, ses berces usées, ses poteaux amincis, l'empailage d'écorce de bouleau souvent renouvelée et les couches de vernis de diverses nuances, en sont les preuves indiscutables. Comme un être humain, elle a partagé les tristesses et les joies, elle a déploré les départs et souri à chaque retour. Elle a vu le vieillard charitable parler son pain avec les pauvres, elle a vu partir le fils pour la guerre; elle l'a vu revenir blessé et guérir dans ses bras; elle a tressailli en entendant, au son du clavier, le chant d'une valse joyeuse. Si elle a pleuré, elle a vu aussi des jours bien joyeux.

Si la vieille berceuse ne quittait pas le coin près du poêle en automne et en hiver, les autres saisons la ramenaient sur la galerie en face des fleurs du parterre, des rosiers et des vignes grimpantes.

Dans nos jeux, les chaises de la cuisine, toutes de la même hauteur, représentaient souvent des remparts ou des forteresses; mais, soit respect pour sa vieillesse ou pour ses grandes dimensions, nous n'admettions jamais la berceuse dans nos

jeux de "Trois fois passera" ou "J'ai trouvé le nique du lièvre". Nous l'aimions bien les jours où la pluie nous empêchait de sortir; ses grands bras devenaient notre table à cartes.

Quand maman pouvait jouer avec nous et présider à nos ébats, nous lui réservations toujours la grande chaise, la vieille berceuse.

Quand nous attendions des visiteurs, elle semblait prendre un air vivant pour leur faire un accueil plus agréable et la berceuse leur était offerte.

Elle a si bien suivi tous nos pas que nous lui gardons, en récompense, un souvenir fidèle.

La berceuse de nos grands-parents, n'est-ce pas une relique?

ALICE

Partie de cartes

Partie de cartes, donnée mardi, le 4 février, aux "Salons Salada", organisée par Mlle Ernestine Renaud, au bénéfice de la villa Notre-Dame, située au Lac des Quatorze Lacs. La partie commença à 2 h. 30 de l'après-midi. Le thé sera servi. Les dames sont priées d'apporter cartes et crayons.

Les nouveau comité de régie des Gardes-Malades Enr.

Les résultats des élections de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province de Québec, ont la quinzième assemblée annuelle a eu lieu les 30 et 31 janvier sont les suivants:

Présidente, Mlle C. V. Barrett, G.M.E.; vice-présidente, française, Rvde Soeur Allard, G.M.E.; vice-présidente, anglaise, Mlle Eileen C. Flanagan, G.M.E.; secrétaire honoraire, Mlle Alexina Marchessault, G.M.E.; trésorière, Mlle C. M. Ferguson, G.M.E.

Les autres membres sont: la Rde Sr Gauthier, G.M.E.; Mlle Suzanne Giroux, G.M.E.; Mlle Julie La-belle, G.M.E.; Mlle Mabel K. Holt, G.M.E.; Mlle Margaret L. Moag, G.M.E.

Héroïsme d'artiste

On peut voir à l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, une statue mutilée, de Mercure, qui n'est pas la copie d'une oeuvre antique, mais bien une sculpture moderne, due à Louis Brian (1805-1864) et dont l'histoire vaut d'être contée.

Brian était un artiste de talent, mais il n'avait aucune fortune. Quand il modela sa statue de Mercure, on était au plein cœur de l'hiver et le sculpteur n'avait pas de quoi se chauffer. L'atelier était froid, et Brian put pour que la terre glaise imprégnée d'eau ne se congèle. Très héroïquement, il ôta la couverture de son lit et en enveloppa, avec ses vêtements les plus chauds, son oeuvre, montrant les mêmes soins attentifs qu'une mère pour son enfant.

Puis il se coucha, à peine couvert, tremblant de froid. Cette nuit-là fut particulièrement rigoureuse et, au matin, Cavalier, ami du sculpteur, le trouva mort de froid.

Alors, devant la statue emmitouflée, il comprit de quel sacrifice l'artiste avait payé son oeuvre. Celle-ci, cependant, bien qu'un bras s'en fût détaché, était intacte. Cavalier la moula, l'envoya au Salon, et le Mercure mutilé de Brian obtint en 1864 la grande médaille d'honneur.

"Le miracle des fuseaux"

Mercredi, le 12 février prochain, à la Palestre Nationale, à 8 h. 30, la Chorale de la Société des Ouvriers Catholiques interprétera le drame intitulé: Le Miracle des Fuseaux, de Geneviève Henney de Goutel.

Monsieur J.-E. Lafore, président général de la Société St-Jean-Baptiste, et le révérend Père Germain Dandenaull, O.M.I., aumônier général, présideront cette soirée qui promet d'être très intéressante.

A cette même séance, on aura de quoi rire aux larmes en assistant à l'opérette comique: Le Bout de l'oreille.

On peut se procurer des billets en s'adressant au Secrétaire général, 855 St-Hubert, FR. 2653, ou à la Palestre Nationale, 840 rue Cherrier.

Education familiale

L'esprit de famille

Le monde social, tout comme le monde physique, se trouve figuré par une énorme sphère soutenue dans le vide par la loi toute-puissante de l'équilibre. Cette sphère tourne et se meut autour d'un axe qu'on nomme la famille et dont les deux pôles sont la paix et la faillite de la société. Les différentes classes sont les méridiens que l'on est tenu de constater pour comprendre le nombre infini de degrés en lesquels est subdivisée l'étendue de notre monde. L'ambition est l'échelle dont les hommes se sont servis pour mesurer la distance que le droit ou la valeur a mise entre eux. Tout comme notre planète, le monde social tourne autour du soleil de l'idéal, et c'est ce centre de gravité qui préside à l'éternel mouvement de rotation humaine.

La famille... elle est donc le pivot qui sert de soutien à cette masse vivante. En effet, tout groupement bien organisé suppose un foyer de concentration où les pouvoirs se forment, où les idées se trempent, où les forces se mourent. Or, pour le monde social, l'usine de fourmagement... là où l'on travaille la matière brute pour la rendre utile et complète, c'est la famille. La famille, ce serait, dans un langage matériel, le dépôt où la société vient s'approvisionner pour le fonctionnement de tous ses rouages. En langage spirituel, la famille, c'est la réserve sacrée où se taille le socle sur lequel se dressera la société de demain. Il importe donc que tous les éléments se liguent pour faire de ce choix une réussite complète.

La famille sera donc, pour l'enfant, l'école morale où il garnira son cœur de sentiments nobles et fiers; où il initiera son caractère aux assauts du dehors. C'est là, dans une atmosphère chaude et aimante, que l'enfant prendra contact avec cette force douce et persuasive à la fois qu'est l'esprit de famille. Cette loi subconsciente accapatera furtivement son cœur et lui préparera des trésors d'énergie et de dévouement.

L'esprit de famille, c'est ce lien qui groupe dans une même compréhension; c'est un peu comme cette marionnette que l'on découpe dans un feuillet plusieurs fois replié et nous présente, après son développement, l'aspect de toute une farandole. L'esprit de famille, c'est cette poussée de joie qui nous arrive à l'âme quand le bonheur se faufile au foyer, c'est cette angoisse qui atteint à l'heure du désarroi, c'est cette force qui unit et apaise dans les grandes douleurs. L'esprit de famille, c'est encore et surtout le sens de la vraie vie. Qui, vivre, avec au cœur tous ces petits trucs pour jeter des miettes de loi, vivre avec la haute et juste idée d'un perfectionnement intime, vivre avec tout un monde miniature pour nous exercer à jouer notre "personnage"... voilà la recette pour réussir du bonheur! "Le bonheur n'est pas dans les choses, il est dans la façon dont on les possède".

Dans le domaine de l'art, la réussite d'une oeuvre dépend de tout un concours d'éléments. Voyez le sculpteur: il n'y a pas seulement son coup de ciseau qui promet le succès; il lui faut une matière solide et friable à la fois... un outil approprié, un coup d'oeil juste, l'habileté de ses doigts sur le clavier qui vous saisit l'âme... Non, c'est l'idée, l'image qui pousse ces notes, c'est le thème intime de l'artiste que nous voulons trouver dans cette musique pour le vraiment aimer. Dans l'art de vivre au "home", il faut aussi que l'artiste tienne compte de tout: quel tact dans le choix des outils... quelle générosité dans le déploiement de l'énergie... quelle richesse d'âme dans le thème qu'il faudra soutenir tout le long. Cette oeuvre de la formation sera une faillite s'il n'existe pas, au foyer, cet esprit qui conservera toujours une atmosphère calme et confiante. Comment voulez-vous qu'un enfant apprenne à aimer ses semblables s'il a toujours eu, au foyer, l'exemple de la mésestime et de la jalousie? Comment fera-t-il pour envisager les difficul-

tés, si une existence de caprice et de luxe a déformé son jugement? Enfin, aura-t-il jamais la capacité d'accomplir ses devoirs d'individu, s'il lui faut, à trente ans, commencer à dénouer ses facultés d'initiative?

L'ordre, la paix, le succès régneront dans la société en autant que les individus fourniront les efforts qui forment ces vertus. Pour préparer à la société l'entente cordiale d'un esprit de famille, il faut auparavant que cet esprit ait dominé à la maison. Si chaque foyer donnait sa note juste dans la symphonie humaine, l'univers ne serait qu'un magistral témoignage de gratitude à la bonté de Dieu. Mais l'évolution des temps a fait subir à l'esprit de famille les assauts de l'heure.

Dans l'histoire antique, la famille nous offre le spectacle du despotisme le plus exagéré: la femme grecque est considérée comme une esclave et les enfants sont des choses. A Rome, où la place de la femme semble plus élevée, elle avait sans cesse suspendue sur sa tête, par le plus léger des fils, cette épouvantable épée de Damocles qui s'appelait la réputation. Aucun esprit de famille, aucune sympathie silencieuse; la crainte abolissait tout. De ces brillantes civilisations, il ne reste plus que des ruines, de ces peuples, il ne reste plus que la trace. Avec l'avènement du Christ, la famille recut la consécration de son établissement par l'institution même du mariage chrétien. Aussi Jésus a-t-il voulu lui-même nous donner l'exemple du parfait esprit de famille, au logis de Nazareth... La leçon d'un Dieu était encore la meilleure à suivre du doigt, mais, hélas! la page a été tournée.

Les siècles qui suivirent multièrent peu à peu les obligations de la famille. Les croisades, le Moyen-Âge, la guerre de Cent Ans, la Réforme, la Révolution française, le Consulat et l'Empire, voilà tout un cortège de mouvements trop emportés et trop fougueux pour stabiliser un esprit de famille.

Mais avec notre siècle d'indépendance et d'enthousiasme, on a cru, un moment, que c'était la meilleure atmosphère pour vivifier l'esprit de famille; hélas! le siècle de la vitesse et du progrès nous a chambardé les belles illusions. La vie trépidante, l'incertitude des lendemains, la lutte pour l'existence, voilà tout un cortège de bruits autour du "home". On est tenté de regarder par le carreau pour voir ce qui se passe... et le carreau devient trop petit, pour le regard trop exigeant, alors... la porte s'ouvre, le bruit fascine, attire, d'autres portes s'ouvrent et on voit les foyers se vider!

Dans les milieux où ce n'est pas l'ivresse du plaisir qui éloigne les parents de leur foyer, c'est l'ombre incertaine de l'avenir qui désespère et éloigne les cœurs. Afficher un visage calme et aimant malgré les sobresauts de l'âme, ce serait trop dur! Alors on aime mieux aller grossir la mascarade humaine sur les boulevards.

Cette peur de vivre chez les parents, comme les enfants en copient bien la lâcheté. Que dire aussi de l'indifférence morne et passive qui règne dans certains foyers? On demeure ensemble, oui, mais on ne vit pas ensemble! Oserions-nous appeler cela "de la vie", cette morbidité, cette absence totale d'émulation, cette atmosphère glaciale? — Non, moi, j'appelle cela de la lâcheté. Lâcheté de la part des parents qui se croient déjà vieux jeu et qui n'osent plus aimer au grand jour. Lâcheté de la part des enfants à qui l'appartient seul de jeter à plein cœur de l'amour, de l'enthousiasme, de la gaieté! Nous avons mis le doigt sur la plaie: c'est le foyer qu'il faut guérir avant que le mal ne se propage; c'est l'esprit de famille qu'il faut rénover. Et alors, les bruits du dehors se feront plus sourds pour entourer de silence le berceau où sommeille la société de demain: les portes se referont, les volets se fermeront, le bonheur sera en cage et tout sera dit. Au lieu de la symphonie baroque d'une société discordante, la famille offrira au monde ce qu'elle a préparé elle-même dans son esprit et dans sa générosité: un peuple fier de ses traditions, orgueilleux de ses droits, sociable dans ses relations, chrétien dans ses

Aux Ecoles Ménagères Provinciales

461, EST, RUE SHERBROOKE

Mardi, le 4 février, à 2 h. p.m., démonstration culinaire d'un "Dîner de Réception": Pamplemousse grillée; Champignons farcis aux crevettes; Canard du Lac Brome à l'orange; Croquettes de patates sucrées; Laitues à la créole; Gâteau soleil; Bavarois aux ananas.

Le soir, à 8 h., cours de M. L. Bourgois sur la Chimie Alimentaire. Le sujet traité sera: "Les principes chimiques alimentaires. Albumines, sucres, graisses." L'entrée est libre pour ce cours et les messieurs sont admis.

Le même soir, à 7 h. 30, se donnera un cours d'ouvrages de fantaisies comprenant tous les travaux à l'aiguille.

Lundi, le 3 février, à 7 h. 30, s'ouvrira un autre cours donné par Mlle P. Valiquet, sur travaux de fantaisies diverses: fleurs, abat-jour, etc., travaux en cire à cacher.

Les nouvelles féminines

Pour les RR. PP. Franciscains Les parties de cartes organisées par les Fraternités conventuelles, sous la présidence de M. J.-M. Savignac, président du Comité exécutif, auront lieu à la salle St-Jean-Baptiste, coin Rochel et Drolet, mardi, le 4 février, à 2 h. de l'après-midi et à 8 h. du soir. Prière d'apporter cartes et marqueurs. On peut se procurer les billets en s'adressant à 1215 ave Seymour, tel. WT. 2006, à la librairie St-François, 2101

A l'Académie Marie-Anne

Grande partie de cartes organisée par les amicales Ste-Anne, mercredi soir 3 février, à 8 heures, au sous-sol de l'église St-Jean-de-la-Croix, coin St-Laurent et St-Zotique.

FAITS ET GLANES

La reine Elisabeth de Roumanie "Carmen Sylva", fut également musicienne, poète et peintre. On a d'elle de merveilleux missels, un Evangile délicieusement orné et dans la manière archaïque. Elle a traduit en allemand des oeuvres de Leconte de Lisle, de Heredia et de Richepin. Elle lisait les classiques italiens et anglais. Mais c'est en français qu'elle a écrit son bel ouvrage: "Pensées d'une Reine".

L'amour des bêtes est très développé en Suisse. A Genève on offre des arbres de Noël aux oiseaux. On place sur le bord des fenêtres de minuscules sapins auxquels on attache des noix et des biscuits. Les bœufs affamés par l'hiver savent bien les trouver par-là.

VRAIE PREUVE D'AMITIE

Le duc d'Orléans, qui devait devenir Louis-Philippe, demanda, un jour, au banquier Lafitte, pour qui il avait beaucoup d'amitié:

— Si j'étais roi, que pourrais-je faire pour vous?

— Monseigneur, répondit Lafitte, vous me nommeriez d'ore et ore, afin que je puisse vous dire la vérité.

Noces d'argent de l'Ave Maria

L'Ave Maria, maison de pension pour jeunes filles, célébrera, cette année, le 25^e anniversaire de sa fondation. A cette occasion, elle désire réunir, dans une journée de communion souvenir et de fraternité union, ses enfants d'aujourd'hui et d'autrefois. Dans ce but, toutes les anciennes pensionnaires sont priées de vouloir bien faire parvenir leur adresse, le plus tôt possible, à Mlle Mathilde Leblond, secrétaire d'un comité de réception, 1221, rue Saint-Hubert, Montréal, afin qu'une invitation personnelle leur soit subéquemment envoyée.

Décès de la R. S. Marie-Laure

Ottawa, 3 — La Rvde Sr Marie-Laure, conseillère générale des Soeurs Grises, est décédée à la maison mère ici, samedi, à l'âge de 73 ans. Elle comptait 52 ans de vie religieuse. La Rvde Sr Marie-Laure, née Marie De Gagné, était la tante de Mme H. B. McKinnon, femme du député de Kenora-Rainy-River aux Communes.

principes et confiant dans la vraie vie.

Cercle "Hélène de Champlain".

EATON

Malaxeurs électriques

Offerts à prix très spécial — quantité limitée — venez de bonne heure! L'ensemble comprend: 2 bols en verre épais, brasse-brueve, extracteur de jus. Munis d'un moteur fort à 3 degrés de vitesse. Les parties détachables seront remplacées dans les 12 mois qui suivent l'achat. Ordinairement 26.75. Spécial de la Vente Semestrielle.

16.95

Electricité, au cinquième.

T. EATON CO. LIMITED

DE MONTREAL

VOUS POUVEZ OBTENIR DU POISSON FRAIS-DÉLICIEUX AU MAGASIN MONTRANT CETTE ENSEIGNE

LE POISSON HATTON

"Le Choix de la Pêche"

LA COMPAGNIE HATTON - ÉTABLIE EN 1874

Soc. St-Jean-Baptiste

Comité du parler français — Billets de langue française — Réunions de la semaine

Conformément au vœu exprimé au dernier congrès, les directeurs de la Société ont formé parmi eux un comité du parler français. Ils ont invité les comités régionaux et les sections à constituer un comité analogue.

La langue française étant un des articles importants du programme de la Société, ces comités ont pour mission de s'employer à épurer et à développer le vocabulaire français, de veiller au respect des droits de la langue française; d'en répandre l'usage et d'exiger des commerçants et des industriels canadiens-français de donner à la langue française la part qui lui est due dans leurs annonces, leurs relations d'affaires, leur correspondance, etc.

Si les membres de la Société doivent, en toute occasion, faire respecter les droits de la langue française, ils ont le devoir de réclamer des billets de langue française et qu'ils poursuivent cette campagne sans relâche. Nous vous recommandons de billets de langue bilingues, commencent par exiger des billets français. Vous remettre cet article à l'ordre du jour des assemblées.

Voici les principales réponses de cette semaine:

LE LUNDI 3 FEVRIER

Lafontaine: Assemblée mensuelle à 8 heures, à la salle paroissiale St-Catherine, 1021, rue Robit. Cette réunion mensuelle sera suivie d'un concert-bouquet, avec chant, musique, récitation, etc. Tous les paroissiens sont cordialement invités.

Saint-Denis: Séance bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle de l'Académie Laurier, 401, rue des Carrières et Laurier.

Mercier: Réunion régulière, à 8 h. 15, à la salle du foyer au sous-sol de l'église St-François-d'Assise.

Saint-Lambert: Séance régulière, à 8 h. 15, à la salle attenante à la sacristie. Questions d'ordre national à étudier.

LE MARDI 4 FEVRIER

Notre-Dame-du-Très-Saint-Sacrement: Assemblée bi-mensuelle, à 8 h. 15, à la salle Byrard, 449, rue Saint-Hubert. Les présidents des comités seront appelés à donner leur rapport.

Notre-Dame: Réunion, à 8 h. 15, à la salle numéro 426, rue Saint-Sulpice, à l'ordre du jour, question d'intérêt économique et social.

Sault-au-Récollet: Assemblée, à 8 h. 15, à la salle paroissiale. Lecture et étude de la conférence donnée par M. Edras Minville, professeur aux Hautes Etudes commerciales, au dernier congrès de la Société, sur l'action nationale individuelle, familiale et paroissiale.

Saint-Stanislas: Séance régulière, à 8 h. 15, à la salle de la chorale, rue Garnier.

Saint-François-Solano: Assemblée mensuelle, à 8 h. 15, au sous-sol de l'église. Sujets d'intérêt général à étudier.

Notre-Dame-du-Sacré-Cœur: Réunion, à 8 h. 15, à la salle de l'école paroissiale.

A l'ordre du jour, le recrutement, nos victoires françaises, etc.

LE VENDREDI, 7 FEVRIER

Iberville: Séance hebdomadaire, à 8 heures, à la salle de l'œuvre. Organisation de la section et nos victoires françaises.

Saint-Arsène: Réunion, à 8 h. 15, à la salle de la section à l'école Christophe-Colomb, 6691, rue Christophe-Colomb. Le programme comprend du chant et de la musique pour l'orchestre de l'école supérieure Saint-Stanislas.

De l'Immaculée-Conception: Conférence, le mercredi 12 février, à 8 h. 15, par le notaire Alphonse Séguin sur les testaments. Tous les paroissiens sont invités.

En plus, cette section organise, pour le mardi gras, 25 février, à 8 h. 15, à la salle de l'Immaculée-Conception, angle des rues Rachel et Bordeaux, une pièce intitulée: "Rue et Gravel". Cette pièce sera donnée par les artistes de Radio-Petit-Monde, sous la direction de Mme Jean-Louis Audet.

Pour renseignements, téléphonez à L'Anastasia 4024. Billets de vente: Edmond Archambault, 560, rue Sainte-Charlotte; ou chez C. Lindsay (limitée), 1112, rue Sainte-Catherine ouest, ou chez Mme Audet, 456 rue Cherrier.

Tous les sociétaires sont priés d'exiger du trésorier de leur section leur carte de membre; on n'est membre en rien de la Société qu'en possession de cette carte.

TARIF

des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: HArbour 1241

1 reu le mot, 25c minimum comptant.

Annances facturées, 1/10 le mot, 50c minimum.

NAISSANCES, MARIAGES, MARIAGES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MESSSES, REZE-MISEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, \$1.00 par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 cents

Demande d'emploi

Comptable, expérience générale bureau, jour ou soir, ville ou campagne. Organisation de compagnies. DOLIARD 8643.

Logement chauffé à louer

7 pièces, occupé par un médecin depuis 12 ans, en face de l'église du Sacré-Cœur. PFontenay-3950. 7-2-36

"La vie s'ouvre..."

C'est le titre d'un livre dont le genre est tout nouveau au Canada français et qui vient de faire paraître Madame Alberte Lancelot.

Dans cet ouvrage, écrit en une prose rimée dont la musicalité emprunte un peu de la douceur chantante du vers, une mère se penche sur la vie de son enfant pour en voler les menus faits intimes depuis le moment où la vie du bébé s'ouvre jusqu'à celui où l'homme fait, il entre activement dans la vie.

Les premiers chapitres sont gracieux, délicats comme tout ce qui touche à l'enfance. Puis, l'enfant grandit et l'auteur rappelle de petits incidents de la vie quotidienne, les plus saillants, sous lesquels, à travers la maman, on devine l'éducatrice. Les dernières causes, alors que la mère parle à son fils devenu jeune homme, sont touchantes. Sur la fin, de passage à Paris et à Florence, l'auteur fait entrer dans l'ouvrage quelques lettres pleines de sentiment et de charme. Ces lettres simples et attachantes ferment, ou à peu près, le volume, laissant une impression légèrement émouvante.

La vie s'ouvre, avec son genre personnel très agréable à lire, ne peut manquer de plaire à toutes les femmes, surtout aux mères de tout âge à qui il rappellera de très doux souvenirs. La couverture artistique, en plus de sa valeur intrinsèque, permet d'en faire un cadeau charmant pour le bridge ou toute autre circonstance.

En vente au Devoir et dans les librairies, 75 sous franco.

Feuilleton du "Devoir"

Le Carillon Muet

par M.-J. LEDUIC

(Suite)

Nino, sous son apparence enfantine, avait une volonté de fer. Sa grand-mère et "Tante Anne" en avaient fait une chrétienne dans toute la force du terme, ce qui n'exclut pas la souffrance, mais aide prodigieusement à la subir. Elle put, d'un élan, retrouver, avec la paix, le courage de finir cette odieuse soirée, sans que rien transpirât de la douleur intime...

Elle venait de regagner sa chambre aux "Aigues", elle était seule, et pouvait, sans témoins, "réaliser" sa peine... "Papa!" murmura-t-elle, en sa détresse profonde.

Ah! cette fois, elle s'en irait loin,

bien loin, en cette Afrique qu'aimait tant son pauvre père, et qui l'avait consolée! Elle la consolait, elle aussi...

Un nom monta soudain à ses lèvres: "Tante Anne!" Faut-il donc, dans la vie, toujours sacrifier l'un pour l'autre?

Longtemps elle chercha une solution à l'angoissant problème et l'aube naissait à l'horizon quand elle parvint enfin à s'endormir...

CHAPITRE III

Jacqueline venait de s'isoler sur la plage en un creux de rocher dont elle avait pris possession et que nul ne songeait à lui disputer.

Elait-ce le départ imminent de Robert Sonnois? La petite N

L'avion relie désormais l'Europe à l'Extrême-Orient

L'Indochine française, plaque tournante des liaisons aériennes — Paris, à 10 jours de Shanghai — Saïgon et Grabbé, clefs de liaison entre le nord et le sud de l'Asie — L'aérogare de Gia Lam — Balisage lumineux des lignes aériennes conduisant au golfe du Tonkin

RESULTATS DE L'ACCORD AERIEN FRANCO-CHINOIS DE PEIPING

Saïgon, 3. — (C. P. Havas). — L'Indochine française devient la véritable plaque tournante des liaisons aériennes entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Placée à l'endroit où les côtes asiatiques, après avoir suivi une direction générale ouest-est, remontent brusquement et franchement vers le nord, l'Indochine se trouve être le passage obligé de toutes les communications aériennes entre l'Asie brune des Indes et l'Asie jaune de la Chine et du Japon. Placée à l'angle du continent, elle s'avance également vers les îles de l'Indonésie et le monde marin de la Malaisie. C'est pourquoi la mise au point de son infrastructure aérienne, poursuivie activement et sur le point d'être achevée, constitue un événement important dans l'histoire des liaisons aériennes du continent asiatique.

D'ores et déjà une lettre posée à Shanghai dix jours après, ce qui représente un gain considérable sur les liaisons actuelles.

Deux grands centres urbains de l'Indochine française: Saïgon, Grabbé, cité peuleuse de la Cochinchine au sud, et Hanoi, aux portes de la Chine, dans le nord de la colonie, sont en passe de devenir d'importants nœuds de communication aérienne, véritables clefs de liaison entre le nord et le sud de l'Asie.

A l'aéroport de Saïgon, on vient d'inaugurer une des plus longues pistes d'envol asiatiques. Longue de sept cents mètres, asphaltée, sa construction a été rendue plus particulièrement nécessaire par la nature du sol cochinchinois, qui, comme on le sait, est uniquement constitué par des alluvions apportées par le fleuve Mékong. Elle permet maintenant l'envol par tous les temps. Cette construction im-

portante a été rendue nécessaire par le développement considérable de la base de Saïgon qui, escale primordiale de la grande voie de liaison impériale française: Marseille-Hanoi, est maintenant assurée la tête de ligne pour les services sur Bangkok, capitale du Siam, et également une escale nécessaire à la ligne britannique reliant Pénang et Hongkong. En outre, très prochainement, sur la demande des autorités des Indes néerlandaises, une nouvelle ligne reliant la Cochinchine à Batavia par Singapour, sera ouverte au trafic.

Ainsi seront assurées d'une façon rapide de très nombreuses relations d'affaires entre les deux plus grandes colonies européennes non britanniques du Pacifique sud.

Dans le nord, les travaux d'équipement de Gia Lam, port aérien d'Hanoi, se poursuivent activement. On achève notamment la vaste aérogare destinée à abriter les appareils contre les brusques changements de temps et les typhons venus du golfe du Tonkin, ainsi que le balisage lumineux des principales lignes qui y aboutissent et leur équipement radiogoniométrique. De terminus des lignes parties de France, Gia Lam devient le point de départ d'un nouveau tronçon qui s'enfoncera résolument dans le vaste empire chinois, menant à l'exécution l'accord aérien franco-chinois conclu à Peiping en octobre 1935. Déjà un hydravion d'une compagnie chinoise a effectué le premier essai avec un plein succès.

Si l'on considère que déjà une ligne américaine unit San-Francisco à Manille et prochainement à Macao, avec l'achèvement des lignes indochinoises c'est la liaison aérienne par services réguliers, Europe-Amérique, via Asie et Pacifique qui s'édifie actuellement.

Nouvelles de partout

Sa Majesté le roi Edouard VIII a passé de nouveau la fin de semaine à sa maison de campagne Fort Belvedere, près d'Ascot, à peu de distance de la capitale anglaise.

— On annonce à Londres la nomination de sir Arthur Murchison Fletcher comme gouverneur des îles anglaises de la Trinité et de Tobago, en remplacement de sir Alfred Claud Hollis, atteint par la limite d'âge.

— A Davos, en Suisse, les patineurs américains et norvégiens se sont partagé samedi les honneurs des concours de patinage pour le championnat de la vitesse.

— A Stockholm, Kit Klein, de Buffalo, Etat de New-York, a gagné la course de 500 mètres pour le championnat mondial de patinage féminin.

— Hank Clemam, Canadien de Toronto, a remporté le prix de la marche au carnavale Millrose, à New-York. Il a franchi un mille à pied en six minutes et quelques secondes, soit plusieurs secondes de moins que le précédent record établi il y a 25 ans par George Goulding, de Montréal.

— Un dirigeable, chargé de vivres, est allé hier au secours des 1.500 pêcheurs isolés du reste du monde sur l'île Tanger, en Virginie. Il a laissé tomber les vivres sur l'île pendant que les pêcheurs s'empressaient de les recueillir.

— La philatélie prend une ampleur de plus en plus grande en Belgique, mais surtout à Anvers. Aussi les autorités municipales viennent-elles d'accorder la permission aux collectionneurs de timbres d'avoir une bourse des timbres dans une salle de la Bourse de commerce, qui est elle-même située dans le palais municipal. La ville d'Anvers étant un port européen très achalandé est regardée comme un centre avantageux pour les philatélistes.

— Une pluie de cailloux, tombée sur la région du Transvaal, dans le sud de l'Afrique, a causé la mort de 26 indigènes.

— Une enquête accompagnée d'une autopsie a définitivement établi que le général Condylis est mort d'une angine de poitrine et non d'empoisonnement. Les funérailles du général ont eu lieu à Athènes hier. On ne signale aucun incident.

— La Chambre des Communes anglaise étudiera les crédits destinés à l'armée, à la marine et à l'aviation à sa rentrée mardi. On prévoit que les travaillistes proposeront un vote de non-confiance.

— Les dépêches de Paris annoncent que le prince von Starhemberg, vice-chancelier d'Autriche, dira à l'impératrice Zita que la restauration monarchique des Habsbourg en Autriche est un projet ajourné indéfiniment. La France, la Grande-Bretagne et la Russie seraient d'avis que le moment n'est pas opportun d'appeler le jeune archiduc Otto à monter sur le trône de Vienne.

— Sir Owen Seaman, bien connu comme rédacteur du journal humoristique *The Punch*, est mort à Londres. Il était âgé de 74 ans.

— A l'occasion de la fête de la Purification, Sa Sainteté le Pape Pie XI a reçu en audience nombre de prêtres et de laïques.

— Madame Jacques Labrecque, native de Shédiac, province du Nouveau-Brunswick, célèbre son 100e anniversaire de naissance.

— La "Canadian Authors Association" de Montréal recevra le 15 février Son Excellence le gouverneur général du Canada, accompagné de lady Tweedsmuir.

— On annonce que pour la première fois depuis la Grande guerre un navire de guerre allemand s'amarrera dans le port de Montréal au mois de mai prochain. Ce vaisseau, l'*Emden*, est un navire-école.

— Le ministre des Terres et des mines du Nouveau-Brunswick, M. Pirie, a convoqué une conférence sur la colonisation pour le 6 février.

Avez-vous besoin de bons livres? Adresser-les au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La stèle à Franc-Nohain

Paris, 3. — La souscription pour l'érection d'une stèle à Franc-Nohain, journaliste, fabuliste et dramaturge, l'un des principaux représentants de la presse française en 1934 s'est close samedi. Les souscriptions sont venues de tous les coins de la France: des plus grandes maisons d'éditions comme des modestes institutrices en retraite et des humbles familles chargées d'enfants.

Les camps de chômeurs

Travail et salaires — Abolition le plus tôt possible

Ottawa, 3. (C.P.). — M. Norman-McL. Rogers, ministre du Travail, a rendu public hier le rapport du comité spécial qu'il avait chargé de faire enquête sur le système des camps de chômeurs au Canada. Le rapport recommande l'abolition des camps tels que présentement établis "le plus tôt possible et dans l'intérêt de l'Etat ainsi que de la majorité des personnes actuellement dans ces camps."

Le comité a visité les quelques cinquante camps de Valcartier à la côte du Pacifique. Il était composé de MM. R. A. Rigg, directeur du service de l'emploiement du Canada, Humphrey Mitchell, ancien député travailliste aux Communes et E. W. Bradwin, président du Frontier College, de Toronto.

Le rapport dit que le maintien temporaire du système est nécessaire à cause de la situation actuelle du chômage qui serait aggravée si les pensionnaires des camps venaient soudainement grossir les rangs des chômeurs. Mais le comité recommande l'adoption d'un système de travail pour des gages raisonnables au lieu du système de 20 cents par jour.

Aucune recommandation n'est offerte quant au montant des salaires qui devraient être payés aux hommes dans les camps quoique le rapport fasse allusion au fait qu'aux Etats-Unis les hommes dans les camps de chômage reçoivent des gages variant de \$15 à \$25 par mois selon leur expérience et leur habileté.

Le rapport recommande aussi de changer le nom des camps. Camps de chômage ou camps de chômeurs semblent propager et accréditer la rumeur que ces institutions sont permanentes. Il faudrait les appeler camps de travail d'urgence et ainsi détruire l'effet psychologique malsain du nom actuel.

Dans plusieurs camps, les enquêteurs ont rencontré des jeunes gens, déçus dans leurs ambitions et dans leurs projets d'avenir, sont devenus une proie facile aux idées subversives et à la propagande communiste. Pour faire disparaître ce danger réel, le comité recommande que le nombre des chômeurs soit limité à 140 dans chaque camp.

Le rapport mentionne le fait que le camp de Dundurn, en Saskatchewan, où il y a environ 1.600 hommes, est celui où la propagande communiste a été la plus fertile.

Les hommes dans les camps devraient travailler, recevoir des salaires raisonnables et avoir le privilège d'acheter eux-mêmes leurs vêtements.

En général les conditions de vie sont satisfaisantes dans les camps. Les repas sont bien servis et le menu est varié et satisfaisant. Les cuisines et salles à manger sont propres. Les provisions d'eau sont amplement suffisantes.

Au bénéfice du Juvénat de Terrebonne

Ce soir, à 8 h., une partie de cartes aura lieu dans la salle du St-Sacrement, à 4450 rue St-Hubert, au bénéfice du Juvénat de Terrebonne. Apportez vos cartes.

Un ouvrage sur le nationalisme

"Conditions de notre destin national", par M. Hermas Bastien. Dans cet ouvrage, paru aux Editions Albert Lévesque, M. Hermas Bastien étudie la brûlante question du nationalisme, dans ses fondements, sa nature et ses conséquences. Si c'est la volonté qui mène les nationalités à la survie, dit l'auteur, il faut néanmoins que l'intelligence soit instruite par une doctrine de vie. Cette doctrine, c'est le nationalisme. Notre nationalisme canadien-français est conforme au droit naturel et au droit constitutionnel. C'est la seule doctrine qui, dans le respect des droits d'autrui, peut conduire les Canadiens français à l'épanouissement de leur personnalité. Si cette doctrine est fondée, qui ne voit les conséquences qu'elle entraîne dans les diverses zones d'activité d'un peuple?

M. Hermas Bastien étudie la question nationale dans toute son ampleur. L'exposé serré de la réalité n'empêche pas l'auteur de faire preuve d'optimisme, en démontrant que le nationalisme est pour nous une vertu.

On peut se procurer "Conditions de notre destin national", fort volumineux, chez les Editions Albert Lévesque, au prix modique de \$0.75, au Service de librairie du "Devoir".

— On annonce que pour la première fois depuis la Grande guerre un navire de guerre allemand s'amarrera dans le port de Montréal au mois de mai prochain. Ce vaisseau, l'*Emden*, est un navire-école.

— Le ministre des Terres et des mines du Nouveau-Brunswick, M. Pirie, a convoqué une conférence sur la colonisation pour le 6 février.

Avez-vous besoin de bons livres? Adresser-les au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

La stèle à Franc-Nohain

Paris, 3. — La souscription pour l'érection d'une stèle à Franc-Nohain, journaliste, fabuliste et dramaturge, l'un des principaux représentants de la presse française en 1934 s'est close samedi. Les souscriptions sont venues de tous les coins de la France: des plus grandes maisons d'éditions comme des modestes institutrices en retraite et des humbles familles chargées d'enfants.

M. Robichon réélu maire

Grosse majorité contre ses deux adversaires, MM. Lamarche et Abran — Les élections municipales aux Trois-Rivières

Les Trois-Rivières, 3. (C. P.). — Les contribuables des Trois-Rivières se sont choisis samedi, un maire et huit échevins qui constitueront le conseil municipal pour deux ans. Le maire, M. G. H. Robichon, a été réélu, avec une très grande majorité contre ses deux adversaires, M. Jos. Lamarche et le notaire Victor Abran. Ce dernier perd son dépôt et l'autre est battu par 1.132 de majorité. Les candidats heureux à l'échevinage sont: quartier St-Louis, siège No 1, M. Napoléon Lamy, qui a battu M. Wellie Guillemette par une majorité de 32 voix; siège No 2, M. L. A. Hébert, qui a défait le Dr Henri Lacroix par une majorité de 875 voix; quartier Sainte-Ursule, siège No 1, M. Robert Ryan, réélu contre M. Ernest Bourget par 94 voix de majorité; siège No 2, M. Jos. Guay, élu par acclamation. M. Guay est le premier depuis 29 ans qui ait eu cet honneur.

Dans le quartier Notre-Dame, M. Arthur Carignan a défait M. Atchey Pitt par 42 voix. Au siège No 2, M. Hervé Turcotte a été élu avec un total de 903 votes contre 378 pour M. A. Charette et 352 pour M. Wellie Dick, qui était échevin du siège No 1 dans le dernier conseil. Dans le quartier Saint-Philippe, M. No 1, M. Armand Gauthier a défait l'échevin Wellie Poisson par 21 voix. Au siège No 2, l'échevin Arthur Guimont est réélu avec un total de 565 votes contre 462 pour le Dr O. Bélisle, 260 pour M. Henri Janvier et 134 pour M. Pierre Cloutier. Quand les membres de la nouvelle administration se réuniront, parmi ses neuf membres on ne verra que quatre figures de l'ancien conseil, le maire Robichon et les échevins Ryan, Lamy et Guimont. Les échevins Dick, Poisson et Lacroix sont restés sur le carreau. Les échevins Fandy Mailhot et Ernest Fleury ne chercheront pas à obtenir un renouvellement de mandat. La bataille a été pénible pour quelques-uns des candidats, puisque quatre perdent leur dépôt: MM. Henri Lacroix, Pierre Cloutier, Henri Janvier et le notaire Abran. C'est la quatrième fois que la confiance populaire confie à M. Robichon le mandat de premier magistrat de sa ville. Il fut, en effet, élu à la suite d'une lutte serrée, à la fin du mandat du maire Bellet, en 1931. L'année suivante, il était réélu pour un nouveau terme. En 1934, personne n'entra en lice contre lui et il fut élu par acclamation. La bataille électorale qui s'est terminée samedi soir en sa faveur, a été une des plus dures qu'on lui ait livrées.

Le maire Robichon a obtenu la majorité dans quatre quartiers de la ville.

Région de Québec

Québec, 3. (C. P.). — Les élections municipales ont eu lieu, samedi matin, dans plusieurs centres de la région de Québec régis par la loi des cités et villes. M. L. P. Ruel, manufacturier, a été élu maire de Lauzon par une majorité de 247 voix sur son adversaire, M. J. A. Dorval, qui occupait ce poste depuis 18 ans. M. Georges Leclerc a été élu échevin par 22 voix de majorité sur son adversaire, M. Paul Samson, dans le quartier Fréchette.

A Saint-Grégoire de Montmorency, MM. Emmanuel Potvin, J. Alex-Mathieu et Georges Desmeulles ont été élus échevins après une lutte très vive et par des majorités substantielles.

Ville Saint-Pierre

Les contribuables de la ville de St-Pierre, dans l'ouest de Montréal, ont élu samedi trois conseillers, deux anciens et un nouveau. Les élus sont: H.-C. St-Amour, qui fut aussi maire antérieurement; H. Veillard et Richard Scott. Précédemment, on a élu par acclamation: le maire J.-W. Brasseur, et les conseillers H.-A. Ménard, James Burns et John White.

Le Dr Longtin réélu à Laprairie

Pour la douzième fois consécutive, les contribuables de Laprairie ont élu M. le docteur J.-M. Longtin comme maire samedi. Ils ont élu, en outre, comme conseillers: MM. Wilfrid Ste-Marie, Aurèle Lafrance, A. Guérin, Eugène Lussier, Albert Beauregard et Clovis Page.

AUX PAYS DU SOLEIL! LES BERMUDES

Deux ou trois départs hebdomadaires de New-York-Boston-Halifax
Aller et retour (4 jours en mer) 1ère classe, depuis... \$60.
Séjour de 1, 4 ou 5 jours entre les rattrapements. — Hôtel, repas compris, par jour, depuis... \$7.00
Chemin de fer de Montréal à prix réduits.

Antilles — Indes occidentales

Navires	Départs	Durée jours	Prix minimum
Statendam (18)	N.-Y.	7 fév.	18
Georgic (16)	N.-Y.	7 fév.	18
Lafayette (2)	N.-Y.	7 fév.	17
Lady Somers (8)	B.	8 fév.	19-y
Carinthia (6)	N.-Y.	8 fév.	6
Nerissa (11)	N.-Y.	12 fév.	25
Emp. of Australia (17)	N.-Y.	12 fév.	16
Carinthia (6)	N.-Y.	15 fév.	6
Santa Rosa (9)	N.-Y.	15 fév.	10
Lady Drake (4)	B.	15 fév.	30-x
Britannic (16)	N.-Y.	20 fév.	18
New-York (16)	N.-Y.	22 fév.	18
Carinthia (6)	N.-Y.	22 fév.	6
Lady Rodney (8)	B.	22 fév.	19-y
Nova Scotia (11)	N.-Y.	26 fév.	25
Georgic (16)	N.-Y.	28 fév.	18
Lafayette (2)	N.-Y.	28 fév.	17
Statendam (18)	N.-Y.	28 fév.	18
Carinthia (8)	N.-Y.	29 fév.	6
Lady Nelson (4)	B.	29 fév.	30-x
San Helena (9)	N.-Y.	29 fév.	10
Emp. of Australia (3)	N.-Y.	29 fév.	18

CRUISE EN MARS ET AVRIL — LISTE SUR DEMANDE

x-Hébergement Guyane comprise — visites aux escales \$42.
y-Hébergement Jamaïque comprise — visites aux escales \$20.

- (1) — Haiti, Colombie, Panama, Jamaïque.
- (2) — Martinique, Venezuela, Colombie, Panama, Cuba.
- (3) — Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao, Panama, Jamaïque, Cuba.
- (4) — Bermudes, St-Christophe, Nevis, Antigua, Montserrat, Dominique, Ste-Lucie, Barbades, St-Vincent, Grenade, Trinidad, Guyane.
- (5) — St-Thomas, Martinique, Trinidad, Venezuela, Curaçao.
- (6) — Nassau.
- (7) — Bermudes.
- (8) — Bermudes, Bahamas, Jamaïque.
- (9) — Colombie, Panama, Cuba.
- (10) — Bermudes, Bahamas, Cuba.
- (11) — St-Thomas, St-Vincent, Ste-Croix, St-Martin, St-Christophe, Antigua, Montserrat, Guadeloupe, Dominique, Martinique, Ste-Lucie, Barbades, Trinidad.
- (12) — Bermudes, Porto Rico, St-Christophe, Antigua, Guadeloupe, Martinique, Barbades, St-Vincent, Trinidad, Guyane.
- (13) — Bermudes, Bahamas.
- (14) — St-Thomas, Martinique, Barbades, Trinidad, Venezuela, Curaçao.
- (15) — Venezuela, Curaçao, Colombie, Panama, Jamaïque, Cuba.
- (16) — Comme 15, en plus: St-Thomas, Martinique, Trinidad, Grenade.
- (17) — Bermudes, Martinique, Jamaïque, Cuba, Bahamas.
- (18) — Comme 15, en plus: Porto-Rico, Trinidad.

Amérique du Sud

Avec escorte — Voyage de 53 jours — aller par l'Atlantique — retour par le Pacifique — visites comprises: \$945.
Voyage de 46 jours — comme ci-dessus: \$880.

Voyages individuels — 53 jours, visites, hébergement, etc. \$930.
46 jours — visites, hébergement, etc. \$860.

Correspondants partout en Amérique latine.

Billets pour tous les pays au tarif des compagnies

Le Devoir — Voyages
430, Notre-Dame Est — Montréal
Tél. Harbord 1241
ASSURANCES — CHEQUES — PASSEPORTS

Mort de M. l'abbé Arthur Guoin

Québec, 3. (C.P.). — L'abbé Arthur Guoin, frère de feu sir Lomer Guoin et oncle de M. Paul Guoin, chef de l'Action libérale nationale, est mort à l'hôpital hier soir. Il était âgé de 81 ans. A sa retraite depuis 1932, l'abbé Arthur demeurait avec son frère jumeau, l'abbé Charles Guoin. Tous deux avaient été ordonnés prêtres le même jour en 1882. Pendant 45 ans, ils ont exercé ensemble le saint ministère.

Lors de leur retraite en 1932, ils allèrent habiter la maison familiale de Grondines.

Survivant à l'abbé Arthur Guoin, outre son frère jumeau: deux belles-sœurs, lady Guoin et Mme Eugène Guoin; plusieurs neveux, entre autres, Paul Guoin, et Léon-Mercier Guoin, avocat, à Montréal.

Le Devoir offre à la famille ses vives sympathies.

Club ouvrier Maisonneuve

L'assemblée du Club ouvrier de Maisonneuve aura lieu ce soir, à 8 h. 30, sous la présidence de son président, M. William Trambly, à son local ordinaire, 1651 rue Le-Tourneur.

Éditeur: L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce Section des Trois-Rivières.

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

Le Devoir

LE ZODIAQUE "35"

A PUBLIE LES OUVRAGES LES PLUS RETENTISSANTS DE L'ANNEE

Actuellement parus:
ARMAND LAVERGNE: Trente ans de vie nationale 5c mille
L'abbé LIONEL GROULX: Orientations 5c mille
ROBERT RUMILLY: Chefs de file 3c mille
AEGIDIUS FAUTEUX: Le duel au Canada 2c mille
MARIE LEFRANC: Visages de Montréal 2c mille
MARIUS BARBEAU: Au cœur de Québec 2c mille
ROBERT CHOQUETTE: La fabuliste La Fontaine à Montréal 2c mille
EUGÈNE ACHARD: Les Northmans en Amérique 2c mille
En vente au "Devoir", 75 sous franco; abonnement aux douze volumes, édition de luxe: \$10.00.

Le Devoir



(G. de Boucherville) Illustrateur: Jules Paquette

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que les lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

M. Lapointe et M. Taschereau

M. le rédacteur,
Le Devoir.
Cher monsieur,
Au cours de la dernière campagne fédérale, M. Lapointe reprochait fortement à M. Bennett de ne pas céder la place à de nouveaux gouvernements. La raison alléguée par M. Lapointe était que M. Bennett n'avait plus la confiance des électeurs, comme le montraient les élections complémentaires où ses candidats avaient été défaits.

Les arguments employés par M. Lapointe contre M. Bennett retombent de tout leur poids sur la tête de M. Taschereau. Sans doute, le premier ministre, comme il s'appelle lui-même, prétend bien avoir pour lui la majorité des députés et la majorité des votes. Bien qu'il puisse y avoir controverse sur ce dernier point, admettons pour un instant les majorités de M. Taschereau. Mais ces majorités si faibles et si précaires, comment ont-elles été obtenues? Les lecteurs du Devoir en savent long sur ce qui s'est passé au front Plante, au front Cohen et au front Authier. Par ailleurs, les renseignements qui nous sont venus d'autres sources nous permettent de dire carrément que les majorités dont se vante M. Taschereau ont été acquises par les manoeuvres les plus immorales: défranchisation de milliers d'électeurs, suppression des personnes, achat des votes en gros et en détail, violence, corruption effrénée par les boissons alcooliques. En un mot, c'est le brigandage électoral sous ses formes les plus odieuses et les plus brutales qui a maintenu le ministère au pouvoir. Aussi faut-il avoir une dose peu ordinaire de cynisme pour afficher la déclaration que les journaux du 25 janvier nous apportaient de la part de M. Taschereau. "Mais pour le moment, le gouvernement libéral de la province de Québec a la majorité des sièges et de l'électorat et il n'a aucunement l'intention de marcher de l'avant."

M. Taschereau manque totalement de pudeur. M. Lapointe pourrait, peut-être lui insinuer qu'il n'a plus la confiance de l'électorat et que le mieux pour lui est de céder la place à ses adversaires.

Ceux-ci ont un programme de véritable restauration sociale basé sur les encyclopédies des Papes pour lesquelles M. Taschereau affecte un si superbe dédain.

Pour le plus grand bien de la province, M. Taschereau, allez-vous-en avec tout votre régime.

UN ELECTEUR

Avec un peu de réflexion

M. le directeur:

Il faut bien admettre que nous sommes dans la déche. Il se trouve plus de 40,000 familles de chômeurs à Montréal seulement, et, des paroisses agricoles ouvertes depuis un siècle, où la majeure partie des fermiers reçoivent des secours de l'Etat: comme si tous ces agriculteurs étaient infirmes, ou encore que la terre refusait de produire le froment.

Est ajoutée à cela, une culture à l'échelle, sans contrôle, sans prévoyance. Tout le monde sait que les blés de l'Argentine, de la Russie, de l'Australie, de la Roumanie, venus en compétition avec les nôtres, ont ruiné le marché des blés. Il s'en produit tellement que les prix sont tombés à moins du coût de production. Mais il se cultive tout autant de blé, sinon plus qu'auparavant. C'est comme le foie, au Québec.

Cela, tout le monde le sait. Mais allez donc demander au producteur de restreindre sa production des denrées, dont le marché est surabondant. Il vous répondra: "Ne vivons-nous pas dans un pays libre? Ne suis-je pas maître chez moi?"

C'est d'ailleurs un fait que tout pouvoir qui voudrait contraindre nos gens à semer telle sorte de grain, à ne pas cultiver tel légume, à s'abstenir de récolter telle légumineuse, serait bientôt renversé.

Par tous les moyens possibles, ces agriculteurs ont voulu être protégés pour continuer, non à faire de la culture familiale afin de pouvoir sans trop de difficultés entretenir leurs enfants, mais plutôt pour continuer à cultiver uniquement du

blé, ou bien du tabac, ou des légumes ou du foin.

Et pour compliquer encore la situation, le travailleur des villes s'est organisé. Par ses associations, il a demandé lui aussi de tenter l'impossible pour lui procurer du travail, sans égard à la capacité d'absorption du marché mondial pour les produits ouverts.

Ainsi, d'un côté, l'agriculteur qui, ne tenant pas compte de la capacité d'absorption du marché local, produit sans s'inquiéter s'il pourra vendre sa marchandise sur un marché mondial encombré, et d'autre part, l'industriel manufacturier qui en fait autant. Rien de surprenant alors, si nous sommes dans un marasme peu agréable. Mais ce qui est moins compréhensible, c'est notre surprise de nous trouver une situation déterminée par des causes bien connues qui ont produit les effets que nous subissons, non sans gémir.

Un peu de réflexion nous ferait pourtant comprendre que si l'on s'appliquait plus à faire produire sur nos fermes tout ce qu'il nous faut, pour vivre, sans nous inquiéter des Chinois, des Japonais, des Allemands ou des Italiens qui peuvent avoir faim, un peu de réflexion, dis-je, nous ferait pourtant comprendre que tout notre monde serait mieux, et que nos familles trouveraient plus facilement à établir leurs enfants ailleurs que comme chômeurs, en ville.

J.-ERNEST LAFORCE.

Le 1er février, 1936.

Qui désigne-t-on ainsi?

Lac-Mégantic, 29 janvier 1936.
Monsieur le directeur,
Le Devoir.

Montréal, P.Q.

Monsieur le directeur.

Je viens vous parler d'une chose déjà ancienne; ce n'est que le silence trop prolongé de toutes parts sur l'incident que je rappelle, qui me décide et me justifie à la fois d'intervenir où je suppose bien, j'aurais dû être le dernier à le faire.

Dans votre édition du mardi 14 janvier, à la page 6, 2ème et 3ème colonne, il y avait un article intitulé: "Situation étrange", signé par M. J.-Ernest Laforce. Chaque jour, depuis j'ai scruté vos tribunes libres; aucun écho. Me permettriez-vous alors d'oser vous dire que si la situation exposée est étrange, l'article lui-même me paraît non moins étrange?

J'ai peu de goût pour la polémique, moins encore de temps et de compétence; mais la lecture des affirmations exposées dans cet article appelle, il me semble, spontanément des explications. M. le signataire me permettra-t-il de lui demander, d'abord, qui il entend nommer sous les rubriques, "notre classe soi-disant intellectuelle", les "élites", ou "notre élite intellectuelle"?

Je réitère la déclaration que je ne cherche pas querelle à M. J.-Ernest Laforce; j'affirme en outre que je suis un tenant convaincu de la doctrine qui veut que chacun prenne ses responsabilités. Mais pour bon nombre de lecteurs, qui comme moi, (je leur demande pardon à l'avance de l'injure que je pourrais leur faire en ce disant) ne sont pas aptes à saisir totalement la pensée de l'auteur dans cet article, je serais aise que des éclaircissements nouveaux viennent préciser quels sont les membres de la classe, qui dans l'esprit de M. Laforce et dans l'expression de sa pensée, portent tant de responsabilités.

Je vous remercie, M. le directeur, de votre hospitalité, que j'anticipe dans votre colonne des "lettres au Devoir", et vous prie de me croire avec reconnaissance.

Votre dévoué,
Victor LINCOURT, M.D.
Lac-Mégantic, P.Q.

Quel est le péché le plus grave?

M. le directeur,

Pouvez-vous me dire lequel des deux péchés suivants est le plus grave: ou de celui d'un marchand qui, devenu maire de sa municipalité, vend des ampoules électriques à sa municipalité et se voit disqualifié pour cinq ans à cause de cet acte; ou de celui d'un homme devenu le premier ministre de sa province, qui profite de sa position exceptionnelle pour louer, vendre, aliéner les ressources naturelles de sa province à des compagnies étrangères, pour leur accorder des faveurs souvent scandaleuses?

J. ERNEST DESBIENS.

Vers les mines

"Le XXe siècle sera le siècle du Canada".
LAURIER

Avant la crise on n'avait cessé de vendre nos ressources naturelles si riches, à ce qu'il semblait, que le gaspillage et les abus ne pouvaient retarder nos progrès. C'était l'âge d'or. Mais depuis quelques années, en un siècle de richesses débordantes, des milliers de gens doivent mendier. La témérité, source d'excès, fait place à la crainte qui paralyse cerveaux et capitaux.

Quand il faut à une crise aiguë des remèdes énergiques, on se contente de demi-mesures; entre autres, du secours direct. Tous l'admettent, ce n'est là qu'un remède artificiel et même néfaste. Que dirait-on d'un médecin qui donnerait de la morphine à son patient mais laisserait le mal s'envenimer? Inutile d'insister sur ce point: tous les gens bien pensants et les politiques eux-mêmes comprennent qu'il faut du travail pour tous.

Alors, que faire? Coloniser? On s'en occupe. Mais il est un autre champ d'action que nous, de la province de Québec, ignorons, vers lequel nous devrions nous diriger: les mines.

En 1935, les compagnies minières payèrent \$61,500,000, en dividendes sur le total de \$226,500,000, que payèrent toutes les compagnies canadiennes, soit 27%. Il est vrai que le prix de l'or a monté mais, par contre, les prix des autres métaux ont baissé beaucoup plus que ceux des produits manufacturés.

De \$22,000,000, qu'elle était en 1896 la production minière du Canada est passée à \$308,164,000, en 1935. — (dont \$115,798,000, pour l'or). Des gens bien informés affirment que dans cinq ans nous atteindrons une production d'un demi-million et que les mines rendront le blé canadien principal source de prospérité. Cela est plausible; car il y a surproduction de blé tandis qu'il n'y a que sous-consommation de métaux. Montréal, qui dépend beaucoup de l'exportation du blé, devra se tourner vers les mines pour garder sa suprématie et prévenir un chômage permanent.

Le nord de notre province offre un champ d'exploration tout aussi prometteur que celui de l'Ontario. Nous avons un immense empire préambrien de plus des 3-4 de la superficie totale de notre province. On y a extrait cette année \$16,700,000, d'or, tandis qu'il y a une dizaine d'années la production était de l'ordre de \$35,000.

Tous les géologues répètent à qui veut les entendre que nous n'avons trouvé qu'une partie infime de nos trésors et que "c'est le fonds qui manque le moins." En somme, plus chanceux que Mussolini qui s'efforce de procurer du travail à son peuple et de tuer le *dolce far niente*, nous avons tout ce qu'il faut à notre portée; seulement, la porte est fermée: nous manquons de communications.

Il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur une carte du Canada pour constater la pauvreté des communications nord-sud et l'extrême pauvreté des communications de la province de Québec. Il est heureux que Jacques Cartier, Champlain et Maisonneuve aient eu la vision de nous implanter à des endroits stratégiques sur les routes fluviales; sans quoi nous aurions péri.

Nous réclamons depuis longtemps une voie ferrée de Mont-Laurier à Amos; cela mettrait Montréal à 300 milles du Nord-Ouest minier de Québec et dispenserait d'un demi-cent de 150 milles. Malheureusement, nos députés d'Ontario n'ont jamais eu, et, semble-t-il, ne pourront jamais obtenir l'ouverture d'une région nouvelle de notre province par voie ferrée.

Nos voisins d'Ontario ont compris l'avantage d'une telle politique. Ils ont relié Toronto à tous les camps miniers d'Ontario et même au Nord-Ouest du Québec. Et maintenant, pour un wagon de produits québécois, dix wagons de produits ontariens entrent en Abitibi. Mais Ontario n'y envoie pas que ses commis voyageurs. Toute une armée d'ingénieurs, de prospecteurs et d'hommes d'affaires ontariens explore et exploitent les richesses du Québec. Ils nous montrent ce qui peut et ce qui doit être fait. Toronto apparaît déjà comme la grande ville minière de l'Amérique du Nord; elle compte des milliers de compagnies minières, plusieurs prospecteurs millionnaires et toute une population bien au courant des questions minières. Montréal se doit d'en faire autant si elle veut récolter sa part des millions.

Le gouvernement provincial a commencé la construction d'une route transposable Mont-Laurier-Amos. C'est le meilleur moyen de réparer le tort infligé à l'industrie minière par les vendeurs de titres louches et d'attirer les capitaux. Cela permettra aux intéressés de se rendre sur place et d'admirer l'initiative, l'énergie et les succès des gens de mines sérieux. Souhaitons que très bientôt le Montréalais qui s'intéressera à une entreprise minière puisse s'y rendre en automobile en fin de semaine. Un rapide examen le renseignera mieux que tous les racontars qu'on lui aura servis.

Ce chemin qui traversera une partie de la zone minière facilitera la recherche des gisements, épargnera les pertes de temps et les débours trop onéreux. Très utiles aux prospecteurs, les routes sont indispensables aux exploitants, qui doivent transporter des machines lourdes et de multiples approvisionnements. Les métaux lourds autres que l'or ne sont jamais exploités qu'aux endroits desservis par de bonnes voies de communications.

Il est à prévoir qu'une fois terminée, ce chemin, par l'intérêt qu'il suscitera dans tous les milieux, donnera un grand essor à toute cette région. Il ne serait pas étonnant d'y voir surgir une population d'un million d'habitants. Car il n'y a pas là que des mines à exploiter. La culture pourra disposer de 10,000,000 d'acres de terres arables, soit sensiblement l'étendue de la vallée du Saint-Laurent. Dès présent, le marché local pourrait absorber les produits agricoles si les cultivateurs semaient autre chose que de l'avoine.

L'expansion du marché local et

le rapprochement des grands centres stimuleront l'industrie du bois qui dispose de cinquante millions d'acres de terres boisées traversées par de véritables fleuves, telles les rivières Harricana et Bell. L'ouverture de régions nouvelles et la disparition d'un grand obstacle — l'éloignement — favoriseront la colonisation. Plusieurs ont l'impression que l'Abitibi se trouve quelque part dans l'Arctique, au pôle antarctique et craignent de s'y enliser.

Le chemin doit se faire et se terminer un jour ou l'autre. Ne vaut-il pas mieux que ce soit tôt que tard? Une résolution de la Chambre de Commerce demandait au ministre de la voirie de terminer cette route pour 1936. Au train où vont les choses, il y restera certainement encore beaucoup d'ouvrage à faire à la veille des prochaines élections.

Il serait peut-être déplacé de réclamer la construction d'une voie ferrée dans les circonstances actuelles. Mais il est à propos d'extérioriser la collaboration du gouvernement fédéral à ce projet qui promet d'abolir le chômage. Voici une suggestion que je soumets à la critique.

L'avenir des chômeurs que l'on envoie actuellement dans des camps de concentration n'est guère brillant. Ces pauvres diables n'avaient à rien, perdent les chances qu'ils auraient de s'engager ailleurs et ne seront pas plus avancés quand ils sortiront de ces camps que lorsqu'ils y sont entrés. Pourquoi ne pas les envoyer travailler à ce chemin? Pas d'argent? — Les banques en regorgent et ne savent qu'en faire. Les vrais hommes d'affaires, préférant aux prêts destinés aux secours directs le placement de l'argent dans une entreprise productive dont ils se font les premiers à bénéficier.

On fera travailler les hommes chacun dix ou douze mois; ce sera le meilleur moyen de les mettre à l'épreuve et de faire le choix de ceux qui ont l'étoffe de colons. A ceux qui auront persisté, on offrira en guise de salaire une terre, un camp et les choses nécessaires à leur établissement. L'ex-chômeur sera moins tenté de revenir à la ville quand il aura saignée et qu'on l'aura encouragé. Le plan Vautrin continuera d'être appliqué pour les familles, qui ne peuvent pas attendre, et celui-ci serait offert aux jeunes gens.

Enfin ce ne sont là que des suggestions. Que chacun fasse les siennes, c'est ainsi que se résoudre nos problèmes nationaux.

Léonard DUBE (H.E.C. 34)
4130 boulevard Décarie.
Tél. Be. 3246.

Le drame du tram

La scène se passe dans un tram, circuit St-Denis-Grémazie (68), char 1822, waltman 1697, percepteur 2248, 5.45 p.m., jeudi, le 23 janvier 1936; température sous zéro, poudrière intense. Le tram n'est pas chauffé; s'il faisait doux, les chauffettes sous les sièges seraient chauffées à blanc, mais comme il fait froid, elles ne fonctionnent pas, c'est entendu.

Les voyageurs sont massés les uns sur les autres, ils ont des frissons au dos et tapent des pieds. Le tram se déplace lentement. Une grosse dame, qui veut descendre, s'achemine avec détermination vers l'avant en jouant du ventre et des coudes, etc.; sonnerie, arrêt, bousculade, les portes s'ouvrent hésitantes, comme figées par le froid. A l'arrière, les portes aussi se sont ouvertes et un groupe monte à l'assaut. Le conducteur menace de fermer la porte et le tram repart, pendant que l'employé commande de passer "encore plus en avant".

Un miracle de compression s'opère et alors que l'air vous court sur les jambes, la porte se referme avec un soupir. Bellechasse, Baubien, St-Zotique, Bélanger, même échange de voyageurs même miracle de compression. Jean-Talon, arrêté de quelques minutes qui permet de voir à travers les vitres épaisses de givre que d'autres trams tournent et reculent en grinçant. La voie semble libre enfin; on repart, la compression se détend quand des voyageurs descendent. Faillon, Villery, Gounod, il reste encore 22 voyageurs. Mais voilà que le percepteur s'est avancé vers l'avant, ou, système, il échange avec le waltman quelques mots: il se retourne avec importance vers les voyageurs et rajustant son paletot pour se donner de la contenance, "le char tourne à Jarry", s'écrie-t-il, "prenez le char en avant".

Il se met en frais de distribuer maintes correspondances, pendant que les 22 voyageurs se regardent en soupirant. Quelqu'un grogne que c'est la même chose tous les soirs depuis une semaine. Deux voyageurs protestent. Echange de mots avec les employés: "Vous ne feriez pas la même chose à Westmount", "c'est les ordres", les pour que le char détourne. 20 voyageurs sont descendus; mais les deux protestataires sont encore rebranchés dans leur banc, ils se font amener au bureau pour déposer une plainte. Les deux employés de la Compagnie sont offensés, même scandalisés par une telle audace, des deux citoyens; ils content le fait à quelques sympathiques et moutons oreilles qui viennent de monter dans le tram.

De Fleurimont, — un inspecteur s'est montré la tête à la porte d'avant, entr'ouverte, s'informe et apprend avec satisfaction que le char a tourné à Jarry. Les deux hommes descendent, ils vont droit au surintendant, M. Lapière; grand, sympathique, mielleux, avec des airs cajolants d'un renard politicien en campagne, il prend des notes, fera faire enquête, voit avec condescendance que les deux hommes n'ont pas à payer pour reprendre un tram qui les reconduira tantôt chez eux, et trouve en précipitant la fin de l'entrevue la suprême explication au mal dont les gens du petit nord ont à se plaindre si souvent: "Nous donnons à la rue Jarry dit-il, pour rendre précisément service au public, celui qui n'a pas encore pris les chars; nous sauvons ainsi six (6) minutes et évitons d'aller tourner deux rues plus haut, afin que ceux qui attendent par en bas prennent les chars plus vite".

Et voilà, Mesdames et Messieurs,

dans toute sa sublimité ou sa candeur, la bêtise inqualifiable des autorités en charge du service. Aux yeux de ces gens, ce qui est logique, c'est de faire descendre au froid et sans abri des voyageurs qui ont déjà payé leur billet, les forcer à attendre un char en arrière et qui n'est pas encore rendu (il est vrai que ces cochons de payanis ont toujours le loisir de marcher jusqu'à chez eux, s'il ne leur sied pas d'avoir aux oreilles ou aux pieds des engelures). La compagnie, elle, choisit d'aller prendre d'autres voyageurs qui attendent, mais certes pas tout de complaisance, et il est à douter que ces gens ne lui en sauront jamais gré, par ignorance peut-être. Pour publier son geste humanitaire, la compagnie devrait afficher à l'avant de son tram quelque chose comme ceci: "Ce tram étant complètement vide à Jarry et le waltman ne voyant aucun voyageur à prendre par en haut, a rebrousse chemin pour venir vous réchauffer de sa condescendance particulière. Le public apprécierait peut-être cette grâce; quelques-uns croiraient que le service vient d'être municipalisé, plutôt.

Non, non, des excuses, des véritables, mais pas celles-là, Monsieur Lapière; n'avez-vous pas plutôt des ordres d'avoir à sauver le temps des hommes dont les trams ont du retard, parce que cela coûte des dollars aux actionnaires de la Compagnie; n'est-il pas également vrai qu'un tram qui tourne en roue libre remplace un "extra", qui sans cela aurait à sortir des hangars? Pour arriver à ces fins, tous les moyens sont bons; le public, lui, peut attendre, marcher, geler même; sa voix compte si peu au chapitre.

Et la vie continue; la prochaine fois, se disent nos deux hommes déconcertés par tant de bêtise ou de mauvaise volonté rencontrée chez un seul homme, nous serons quatre, et l'exemple entraînant de quatre nous serons huit, car d'autres aussi cesseront d'être les moutons de "Canadiens, français du Nord" que nous sommes; ils se montreront, se dresseront, protesteront comme il convient et devant tous ces gestes réunis et concertés il faudra bien que les choses changent un jour.

Henri CAMPEAU,
8312, Henri-Julien.
F.-A. FONTAINE,
8304, St-Denis.

Des chômeurs qui veulent du travail

30 janvier 1936

Monsieur le directeur,
Votre journal en date du 29 courant en éditorial, nous donne une opinion de M. Bray; commentée par votre rédacteur, qui conclut son article par ces mots: "Ce que l'on doit surtout retenir, c'est que la population en chômage exige qu'on la sorte de son abjection actuelle."

Si elle y doit rester jusqu'aux élections prochaines, la peau des administrateurs et de celui qui fut longtemps leur inspirateur et leur dictateur ne vaudra pas cher."

Me permettriez-vous de vous mettre au courant de certains faits, qui justifieront des centaines de chômeurs à agir de la manière, que vous devinez.

Premièrement, le chômage n'est pas le fait des chômeurs, vous pouvez attribuer l'arrêt de l'industrie à des causes multiples, mais vous ne prouverez jamais, que l'ouvrier en est la cause.

Deuxièmement, faire des sans travail, une caste à part, c'est non seulement manquer de charité, mais agir contre le sens social.

Le chômage est le résultat d'un système vicieux, le secours direct qu'on donne aux assistés n'est qu'une pénitence imposée aux autres, car n'oubliez pas que le chômage,

Tribunaux civils

"Harrison Bros" et St-Jean

Règlement municipal déclaré ultra vires

La Cour d'appel a maintenu l'appel de la Harrison Brothers Ltd contre la cité de Saint-Jean. La demanderesse-applante avait attaqué le règlement municipal no 210 de la ville de Saint-Jean, et son action avait été rejetée par la Cour supérieure. La Cour d'appel a cassé le jugement de première instance et a décidé que le règlement attaqué n'était pas en conformité avec la loi des cités et villes.

Le jugement de la Cour d'Appel déclare ultra-vires et annule le règlement municipal portant le numéro 210 parce qu'il impose une taxe de \$100 aux boulangers étrangers qui font affaires à Saint-Jean alors que la loi ne permet à la municipalité de charger ainsi aux étrangers qu'une taxe ne dépassant pas de plus de 50% la taxe imposée aux commerçants locaux. Dans la présente cause, il a été révélé que le boulanger ordinaire local qui demeure, travaille et fait affaires à Saint-Jean paie une taxe de \$20 alors que l'étranger de Montréal doit en payer une de \$100.

La compagnie Harrison est établie à Montréal, et fait affaires à Saint-Jean comme dans plusieurs autres petites municipalités environnantes.

Le pont Honoré-Mercier

M. le juge Mercier a rendu samedi un jugement condamnant la Corporation du Pont du Lac Saint-Louis et la compagnie A. Janin, limitée, à payer respectivement \$3,500 et \$1,978.25 à dame Catherine Danaher, veuve de Cyrille-Charles Lapière, pour dommages subis par la demanderesse lors de la construction du pont Honoré-Mercier. La demanderesse réclamait \$16,000; elle alléguait que la vibration lors de la construction du pont avait fort endommagé sa propriété, et que de plus le bruit continu des travaux avait fini par rendre toute sa famille malade; de plus, elle alléguait que la proximité du pont déprécia sa propriété.

La loi de la Commission des liqueurs

M. le juge Chase Casgrain, de la Cour supérieure, vient de rejeter la poursuite de M. Sylvio Albert contre la Commission des Liqueurs et M. Arthur Saint-Vincent, constable de la Commission.

Le demandeur réclamait \$25,000 de dommages parce que le constable Saint-Vincent l'aurait blessé sans raison en lui tirant une balle de revolver. La preuve a démontré que lorsqu'il a été blessé, le demandeur était en possession de liqueurs alcooliques, qu'il pouvait être arrêté sans mandat, qu'il s'était enfui après avoir été mis sous arrêt, qu'il ne s'était pas arrêté après trois coups de feu tirés en l'air et que le constable était justifié de tirer sur lui.

Le demandeur n'avait pas obtenu la permission du procureur général requise par la loi pour poursuivre la Commission des Liqueurs et dans son action il attaquait cette disposition de la loi comme illégale et ultra vires de la Législature. Le juge a décidé que la disposition est constitutionnelle, parce que la Commission fait partie du gouvernement provincial. Sur ce point donc la poursuite devait échouer, puisque le demandeur avait pris son action après que le procureur général lui eut refusé la permission de poursuivre.

Le juge a donc rejeté l'action et maintenu la défense du constable et de la Commission, ainsi que l'intervention du procureur général pour défendre la constitutionnalité de la loi.

L'hôpital Saint-Luc

Le comité judiciaire du Conseil privé a refusé la permission d'appeler d'un jugement de la Cour supérieure dans la cause des docteurs Gabriel Lefebvre et J.-Euclide Mathieu, de Montréal, contre l'hôpital Saint-Luc. Les demandeurs ont poursuivi l'hôpital pour \$63,000 (un \$38,000 et l'autre \$25,000); ils prétendaient avoir droit de participer aux revenus de l'hôpital pour les cas d'accidents qu'ils ont traités. Leur action a été maintenue en Cour supérieure, mais le jugement a été cassé en Cour d'appel rejetant l'action. Les demandeurs ont alors demandé au Conseil privé la permission d'appeler, mais les Lords du comité judiciaire, après examen du dossier, ont refusé.

Pension alimentaire

M. le juge Duranleau a décidé dans la cause d'Alcide Larose contre Albert Larose et Rosaire Limoges, que si en principe général le conjoint qui a droit à des aliments doit d'abord s'adresser à son conjoint pour en obtenir, et que l'obligation des enfants et gendres n'est que subsidiaire, ces derniers peuvent cependant être condamnés à contribuer au soutien de leur père et beau-père, lorsqu'il est établi que les moyens du conjoint ne lui permettent d'accomplir son obligation qu'en partie.

Les défendeurs plaident que le demandeur aurait d'abord dû réclamer une pension de sa femme; la femme n'a aucun bien, sauf son salaire, et le juge a conclu qu'elle pourrait fournir une partie de la pension demandée par le demandeur; et il a condamné les défendeurs à payer le reste.

A la Société d'étude et de conférences

La conférence de demain à la Société d'Etude et de Conférences sera donnée par le R. P. M.-A. Lamarche, à 3 hres 30 à la "Oak Room" de l'hôtel Windsor. Le conférencier parlera de la civilisation.

STABILITÉ

"La Crown Life, une fois encore, a complété une année excellente. Ses progrès, au cours des années qui viennent de s'écouler et notamment de 1935, sont propres à inspirer la plus grande confiance en sa force et sa stabilité."—Sir Robert Borden à l'Assemblée Annuelle.

1935—Sommaire du Rapport Annuel—1935

Assurances en vigueur augmentées à	Actif	%
\$156,989,682	Premières hypothèques sur immeubles	37
Actif augmenté à \$23,669,128	Bons du Gouvernement et de Municipalités	31
Surplus libre augmenté à \$1,094,334	Bons d'Utilité Publique et Industrielle	6
Assurances émises augmentées à \$29,590,884	Actions privilégiées et communes	2
Recettes augmentées à \$6,601,180	Prêts sur les polices de la Compagnie	14
Versements au comptant augmentés à \$3,947,423	Edifices du Bureau Principal et autres immeubles	3
	Argent en mains et autre actif	7
		100
	Intérêt moyen reçu	5.54%

La Compagnie d'Assurance-vie

CROWN LIFE

Établie en 1900

Bureau Principal Toronto

Tr. Hon. Sir Robert L. Borden
Président

H. R. Stephenson
Gérant général

AGENCES À MONTREAL
Succursale Principale de Montreal
261 St-Jacques Ouest,
D. L. & C. E. Young,
Gérants Associés.

2400 Centre
360 St-Catherine Ouest,
M. Dickstein,
Gérant.

Nouveautés canadiennes

- HISTOIRE DU CANADA POUR TOUS (tome II) — Le régime anglais, par Jean Bruchési \$1.25
- HISTOIRE DE LA MÉDECINE — Coup d'oeil à vol d'oiseau — Les grandes époques — Les grandes figures, par le Dr Eugène Saint-Jacques \$1.25
- AUX SOURCES CLAIRES — poèmes — Par Jacqueline Francoeur, Prix David 1935 \$1.00
- MONSIEUR PROVENCER ET SON TEMPS, par Donatien Frémont \$1.00
- LE REGIME DE L'ELECTRICITE dans la province de Québec — Trust ou Municipalisation? par Lorenzo Dutil, avocat \$1.00
- LE CHRIST, NOTRE ROI, par l'abbé Georges Thuot \$1.00
- LES NORTHMANS EN AMERIQUE — Les Vikings des Grandes Epoque, par Eugène Achard .75
- CONDITIONS DE NOTRE DESTIN NATIONAL, par Hermas Bastien .75
- LA VIE S'OUVRE... — Intimités, par Alberte Lancot .75
- CONTES D'AUTREFOIS ET D'AUJOURD'HUI, par Ariane .60

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"

430 Notre-Dame est Montréal

COMMERCE ET FINANCE

Nouvelles raisons sociales

Les sociétés et compagnies récemment enregistrées

Carrey, Jos. Enreg.
Camionnage,
757, Côte de la Place d'Armes,
Eugène Carrey.

Lew's Cigar Stand and Refreshments,
700, St-Pierre,
Albert Hommay.

Manufacture de Sacs St-Michel,
St-Michel Sack Mfg.,
Jean-Bte Auclair.

Machinery Market,
625 ouest, St-Jacques,
Beranta Co., Ltd.

Dichlorofume Company,
711, Edifice Castle,
Alvin Lehan.

George Klecker Company,
Articles pour boucheries,
George Klecker.

J. H. Wagar Parcel Delivery,
James-Hector Wagar.

Lucky Soap,
Henri Forget.

Stoll Furniture Mfg Co.,
Nathan Stoll.

Shirley Beauty Parlor,
4519 St-Denis,
Louis-Paul Girard.

Les nouvelles en raccourci

Cours de l'or

Londres, 3. (P.A.). — Le cours de l'or a fléchi de 14 à 140 1/2.

Cours de l'argent

Londres, 3. (P.A.). — Le cours de l'argent a avancé de 1-8 à 19 13-16d.

Financial Council

Financial Council, maison de compilation de statistiques et de renseignements financiers qui a des bureaux à Montréal et à Toronto, vient de publier sa nouvelle édition de son tableau statistique annuel sur les cours de tous les titres inscrits aux bourses canadiennes, les titres miniers compris. C'est une publication très à point et d'une grande utilité pour ceux qui s'intéressent aux questions financières.

Nouvelles compagnies

Québec, 3. (P.C.). — Les compagnies suivantes ont été incorporées ici la semaine dernière: Chemists Club, Montréal; Denco (Eastern), Ltd., Actions sans valeur au pair, Montréal; Hotel Saurer, Ltd., \$45,000, Sorel; "L'aidé aux vieux couples", (sans capital-actions), Montréal; "Le Clairon, Inc.", (sans capital-actions), Montréal; Montreal Hospital Charities, Ltd., (sans capital-actions), Montréal; Rockland Investment Co., \$10,000, Montréal; The Rock Island Overall Co., Ltd., \$20,000, Rock Island; Albert Athletic Club, Inc., (sans capital-action), Montréal; C. D. Ltd., (actions sans valeur au pair), Montréal; "Club Sportif de Quartier", (sans capital-actions), Montréal; Federal Tire Corporation, \$10,000, Montréal; The Waterworks Company du Village de Châteaue-Richer, (actions sans valeur au pair), Châteaue-Richer; Le Sage & Kent, Ltd., (actions sans valeur au pair), Montréal; M. Botner Fruit Co., \$20,000, Montréal; Metro Dress Co., \$20,000, Montréal.

L'argent à Montréal

(P.C.). — Le marché de l'argent est ferme. Offres à l'ouverture: toutes les options sont à 44.50.

Cours du sucre

New-York, 3. (P.A.). — Le marché du sucre est ferme. Options: mars, offre, 2.37; mai, offre, 2.39; juil, offre, 2.41; sept, offre, 2.43; nov, offre, 2.43; déc, non coté.

L'activité en bourse

Un rapport de la Bourse indique que le nombre d'actions échangées au cours de janvier sur les marchés locaux a été de 5,362,311 contre 2,244,386 en décembre et 3,117,835 en janvier 1935.

Montreal Island Power

Les recettes nettes de Montreal Island Power, une filiale de Montreal Power, ont été de \$627,771, comparativement à \$627,021, et \$644,710, les deux années précédentes. Le surplus, après paiement des charges fixes, a été de \$112,561, contre \$107,515 et \$82,785 les deux années précédentes.

Beauharnois Power

Le rapport de Beauharnois Pow. indique que les revenus bruts ont été de \$2,892,881 contre \$2,277,554 et \$1,185,750 les deux années précédentes. Après soustraction des frais d'opération, des charges fixes, etc., il est resté un montant de \$545,795 contre \$145,161 l'année précédente, montant qui a été utilisé pour la dépréciation.

Marché du bétail

(P.C.). — Les prix étaient un peu plus fermes ce matin sur le marché du bétail à Montréal. Mis en vente 752 bêtes à cornes, 826 vaches, 1,651 porcs, 275 agneaux et moutons.

Bouillottes

Bouillottes, bonne qualité, de \$5.75 à \$6.25; qualité moyenne, \$5.50; qualité commune, \$5.30 à \$5.40; vaches, bonne qualité, \$4.25; qualité moyenne \$3.25 à \$3.75; qualité commune de \$2.75 à \$3; animaux pour la mise en conserve \$2 à \$2.50.

Agneaux

Agneaux, bonne qualité, de \$9.50 à \$10; qualité commune \$7; veaux à l'éther \$8.50.

Agneaux

Agneaux, bonne qualité \$9; qualité commune de \$7 à \$7.25; moutons à l'éther \$8.50.

BOURSE DE MONTREAL

Fluctuations de la matinée

(P.C.). — Un mouvement de prises de bénéfices, mouvement assez considérable, a fait reculer nombre de titres bien que quelques-uns aient pu quand même établir de nouveaux sommets. Les papiers, les textiles, les banques et les métaux ont fléchi à la suite de Wall Street.

Steel of Canada a établi de nouveaux sommets avec de légers gains. Dominion Steel, Canada Cement

priv. et Dominion Bridge sont restés fermes.

Brazilian Traction a été fort liquidée et a reculé d'un point. Shalwinigan, Canadian Hydro priv. et B. C. Power ont été faibles. International Power, par contre, s'est amélioré pour faire un nouveau sommet de même que Anglo-Canadian Telegraph. Bathurst a été actif et vigoureux. Nickel a reculé de 3-4. Woods Mfg priv. de plus de 4 points.

(Continuant de la maison L.-G. BEAUBIEN)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	11 hrs	Chang.
10 Agnew Supp. priv.	102	102	16 1/2	15 3/4	16	— 1/2
1010 Bathurst P.P.	149 1/2	149 1/2	13 1/4	13 1/4	13 1/4	— 3/4
4025 Brazilian	13 1/4	14	13 1/4	13 1/4	13 1/4	— 3/4
60 Brit. Col. Power "A"	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	29 1/2	— 1/4
10 Brit. Col. Power "B"	4 3/4	4 3/4	4 3/4	4 3/4	4 3/4	— 1/4
15 Building Products	36	36	14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4
120 Bruck Silk	14 1/2	14 1/2	7 1/4	7 1/4	7 1/4	— 3/8
190 Can. Cement	68	68 1/2	68	68 1/2	68 1/2	— 1/8
46 Can. Cement priv.	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	— 1/8
90 Can. Northern Power	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	— 1/8
10 Can. Steamships	38	38	6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/2
35 Can. Bronze	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	— 1/2
20 Can. Car	15	15	15	15	15	— 1/2
185 Can. Car priv.	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	28 1/2	— 1/2
10 Can. Celanese	28	28	28	28	28	— 1/2
100 Can. Foreign Inv.	40	40	40	40	40	— 1/2
50 Can. Hydro-Elect. priv.	40	40	40	40	40	— 1/2
310 Can. Ind. Alcohol "A"	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	— 1/2
1315 Can. Pacific Railway	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	— 1/2
65 Cons. Smelters	227	227	225	225	225	— 1/2
10 Can. Conver.	30	30	30	30	30	— 1/2
180 Dominion Bridge	38 1/4	38 1/4	38	38	38	— 1/4
120 Dominion Coal priv.	15 1/4	15 1/4	15 1/4	15 1/4	15 1/4	— 1/4
260 Dominion Glass	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/4
10 Dryden Paper	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2	— 1/4
105 Dist. Seagrass	2 1/2	30 1/2	30	30 1/2	30 1/2	— 1/4
10 Eastern Dairies	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2	— 1/4
350 Electro Lux	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4
40 Gen. Steel Wares	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	5 1/4	— 1/4
175 Gypsum L. and Alabastine	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2	— 1/4
80 Hollinger	16	16	16	16	16	— 1/4
6 Howard Smith priv.	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	— 1/4
100 Imperial Tobacco	14 1/4	14 1/4	14	14 1/4	14 1/4	— 1/4
235 Int. Nickel	49	49	48 1/2	48 1/2	48 1/2	— 7/8
125 Int. Power	43 1/4	43 1/4	43 1/4	43 1/4	43 1/4	— 7/8
80 Int. Power priv.	75	75 1/2	75	75 1/2	75 1/2	— 7/8
40 Int. Coal	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	17 1/2	— 1/4
45 Lake of the Woods	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	— 1/4
210 McGill Frontenac	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	17 1/4	— 1/4
1815 Mont. L. H. and Power	32 3/4	32 3/4	32 3/4	32 3/4	32 3/4	— 1/4
190 Mont. L. H. and Power Debs	50 3/8	50 3/8	50 3/8	50 3/8	50 3/8	— 1/4
4 Montreal Tramways	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	10 1/4	— 1/4
410 National Breweries	42	42	41 3/4	42	42	— 1/4
300 Noranda	48	48	48	48	48	— 1/4
190 Power Corporation	13	13	13	13	13	— 1/4
5 Quebec Power	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	14 1/2	— 1/4
40 Regent Knitting	6	6	5 3/4	5 3/4	5 3/4	— 1/4
1210 St. Lawrence Corp.	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	2 1/4	— 1/4
37 St. Lawrence Corp. priv.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2	— 1/4
310 Shawinigan W. and Power	20 1/4	20 1/4	20 1/4	20 1/4	20 1/4	— 1/4
35 Sherwin-Williams	18	18	18	18	18	— 1/4
310 Steel of Canada	62 1/2	63	62 1/2	62 1/2	62 1/2	— 1/4
120 South. Can. Pow.	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2	— 1/4
615 Winnipeg	3	3	3	3	3	— 1/4
155 Woods Mfg Co. priv.	52	52 1/2	52	52 1/2	52 1/2	— 1/4
2 Western Groceries	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	47 1/2	— 1/4

BANQUES

5 Canada	54	—	—	163
1 Commerce	163	—	—	214
23 Montreal	214	—	—	290
2 Nouvelle-Ecosse	290	—	—	290

Montreal Corn Exchange

Les élections pour le terme de 1936 du Montreal Corn Exchange Association ont donné les résultats suivants:

Président, M. Hugh-H. Scott; trésorier, M. E. F. Badke; comité directeur, MM. A.-M. Dow, R.-T. Jackson, Wm.-H. Johnson, J. Geo.-W. Stephens, H.-K. Starnes, J.-W. Timmoult et J.-J. Hoppes.

Comité de révision: Président, M. Norman Wright, F.-E. Bolin, E.-S. Jacques, W. McDonald, G.-D. Robinson et C.-H. G. Short.

Brewing Corp.

Les bénéfices d'opération de Brewing Corp. en 1935 ont été de \$2,953,550 contre \$2,115,208 en 1934. Après toutes les charges payées, il est resté un bénéfice net de \$166,184 contre un déficit de \$166,040 en 1934. Le bénéfice est de \$1.02 par action.

Cours du café

New-York, 3. (P.A.). — Le marché du café est ferme. Rio: mars, 5.30; mai, 5.45; juil, 5.63; sept, 5.75; déc, 5.90. Santos: mars, 9.05; mai, 9.16-17; juil, 9.13-14; sept, 9.19-20; déc, 9.20.

Prix de l'essence

On rapporte de Toronto et de Winnipeg que les prix de l'essence ont été avancés d'un sou ce matin dans l'Ontario et les Provinces des Prairies. La raison avancée est que les prix du pétrole brut aux Etats-Unis sont plus élevés.

Les grains

Winnipeg, 3. (P.A.). — Les cours ont quelque peu fléchi ce matin à la suite de la faiblesse du marché de Liverpool.

Boni

New-York, 3. (P.A.). — Le président de Chrysler Corp. annonce que cette compagnie distribuera à tous ses employés, tant en Amérique qu'en Europe, un montant de \$2,300,000. Elle a 59,000 employés et le plus petit boni donné à un employé sera de \$30.

Marché du bétail

(P.C.). — Les prix étaient un peu plus fermes ce matin sur le marché du bétail à Montréal. Mis en vente 752 bêtes à cornes, 826 vaches, 1,651 porcs, 275 agneaux et moutons.

Bouillottes, bonne qualité, de \$5.75 à \$6.25; qualité moyenne, \$5.50; qualité commune, \$5.30 à \$5.40; vaches, bonne qualité, \$4.25; qualité moyenne \$3.25 à \$3.75; qualité commune de \$2.75 à \$3; animaux pour la mise en conserve \$2 à \$2.50.

Agneaux, bonne qualité, de \$9.50 à \$10; qualité commune \$7; veaux à l'éther \$8.50.

Agneaux, bonne qualité \$9; qualité commune de \$7 à \$7.25; moutons à l'éther \$8.50.

Sur le Curb

(P.C.). — Le marché a été actif et vigoureux ce matin et trois nouveaux sommets ont été établis. English Electric A a avancé de 1-12 points à 23. B de quelques fractions à 12. International Utilities de 20 sous à 140.

Les pétroles sont fermes. Catelli priv. avance d'un point. Dominion Tar & Canadian Dredging de quelques fractions. Melchers est le seul titre à fléchir soit de 1-4.

Dans la section des mines Falconbridge avance de 10 sous, Read-Author de 8. Ventures de 3, Perron Gold de 1 tandis que Pickle Crow recule de 10 sous.

Cours fournis par la maison L.-J. FORGET & CIE
471, rue St-François-Xavier

Ventes	Valeurs	Ouv.	Haut	Bas	Midi
75 Asbestos	21 1/2	22	21 1/2	22	22
50 Abitibi	1 70	1 70	1 70	1 70	1 70
40 Brew. Corp.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
40 Br. Am. Oil	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2	23 1/2
105 Brew. Corp. Prf.	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
79 Canada Dredge & Dock	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2	41 1/2
25 Can. Malting	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2	34 1/2
125 Cons. Paper	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
370 Dom. Tar & Chemical	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2	6 1/2
40 Dom. Tar & Chemical Prf.	68	68	68	68	68
10 Ford	26 1/4	26 1/4	26 1/4	26 1/4	26 1/4
110 Home Oil	73	73	73	73	73
15 Int. Util. "A"	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
1225 Int. Util. "B"	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
370 Imperial Oil	24	24	23 3/4	24	24
338 Int. Petroleum	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2
290 Melchers "A"	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4	11 1/4
120 Mitchell Robert & Co.	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4	6 1/4
35 Melchers "B"	5 00	5 00	5 00	5 00	5 00
200 Walkerville	3 00	3 00	3 00	3 00	3 00

UTILITES PUBLIQUES:

170 Beauharnois Power

2230 Falconbridge

150 Siscoe

1312 Sullivan

4700 Big Mississouri

3900 Parkhill

100 San Antonio

100 Sherritt Gordon

4500 Stadacona

2500 Duparquet

Belgique, belga

Italie, lire

Suisse, franc

Hollande, florin

Espagne, peseta

Suède, couronne

Norvège, couronne

Danemark, couron.

Bresil, milreis

Etats-Unis, dollar

Allemagne, r. mark

A MIDI

Cours fournis par la Presse Canadienne:

A Montréal:

Libre sterling

Dollar américain

Franc français

A New-York:

Libre sterling

Dollar américain

Dollar canadien

Libre sterling

Dollar américain

Dollar canadien

Libre sterling

Dollar américain

Les rendements

France français

A Paris:

Dollar sterling

Dollar canadien

Dollar américain

En or:

Libre sterling

LA VIE SPORTIVE

La chance favorise le club Détroit

(Par X.-E. NARBONNE)

La chance joue un important rôle dans le monde du hockey comme dans tous les autres sports et ceux qui ont assisté à la joute de Détroit-Canadien, samedi soir, au Forum, ont pu constater que la veine n'a pas été inutile aux Ailes Rouges puisque ce club a pu triompher des Habitants par un résultat de 3 à 1 sans avoir eu l'avantage du jeu.

Les hommes de Sylvio Mantha ont eu un avantage marqué sur leurs rivaux et cela grâce aux deux points enregistrés dans la période initiale et au début de la deuxième manche, puis finalement par le point de Pettigrew alors qu'il restait moins d'une minute de jeu à la période finale.

Le Canadien doit être à juste titre considéré comme le champion des malchanceux car d'après le jeu exhibé samedi le Bleu Blanc Rouge aurait dû remporter la palme ou tout au moins annuler avec les hommes de Jack Adams mais la guigne s'acharne sans cesse au tricolore et des lancers qui auraient dû être des points ont manqué leur but et cela en plusieurs circonstances.

Aurélien Joliat, Gagnon, Haynes et Frew ont été particulièrement malchanceux au cours de l'engagement tandis que les visiteurs furent favorisés par la chance tout en reconnaissant cependant que leurs attaques étaient plus systématiques que celles des locaux.

Syd Howe fut le gros facteur de la victoire des Ailes Rouges car ce joueur a compté un point et a pris part au jeu qui s'est terminé par les deux autres buts des visiteurs. Smith a fort contribué au succès des siens car il a fait des arrêts de toute beauté dans les filets du Détroit et devant lui il avait une défense qui le protégeait bien.

Young et McDonald ont été particulièrement solides devant les filets des visiteurs particulièrement dans les moments critiques. Marty Barry a fait un travail efficace pour le club du gérant Adams et Johnny Sorrell a fait plusieurs attaques dangereuses sans cependant parvenir à loger la rondelle dans les filets de Cude.

Du côté du Canadien l'on doit dire que les vétérans ont été à la hauteur de leur position dans les attaques mais ils ont été malheureux dans les lancers contre les filets de Smith. La défense fit mieux qu'à l'ordinaire et Cude ne peut être sévèrement blâmé ou critiqué pour les points enregistrés contre lui et encore une fois nous devons reconnaître que la chance a favorisé le Détroit et que c'est la véritable cause de l'échec du Bleu Blanc Rouge.

Alignement des équipes:

DETROIT	Canadien
Smith	Cude
Young	Buswell
McDonald	Leblanc
Barry	Lépine
Leves	Joliat
Haynes	Gagnon
Detriot, subs: Goodfellow, Howe, W. Kilrea, Sorrell, Pettigrew, H. Kilrea, Kelly et Bowman.	

Canadien, subs: Paine, Frew, Haines, Goodfellow, G. Mantha, Jack McGill, Drouin, Deslats et Mondou.	Sommaire:
1. Détroit: Goodfellow-Howe 14.30	Punitions: aucune.
Arbres: Smith 5, Cude 9.	
2. Détroit: Howe-Young 2.26	Punitions: aucune.
Arbres: Goodfellow, Joliat.	
3. Canadien: Mondou-Frey-Haines-Goodfellow 9.10	Punitions: aucune.
Arbres: Smith 11, Cude 7.	
4. Détroit: Pettigrew-H. Kilrea-Howe 18.25	Punitions: aucune.
Arbres: Smith 11, Cude 6.	

Deux aspirants au championnat

Deux grands rivaux aspirant tous deux au championnat des ligueurs poids légers, se rencontreront ce soir au marché Saint-Jacques, dans un combat de deux chutes sur trois. Roméo Masse et Aristide Du Tremble, qui en viendront aux prises sont aussi confiants l'un que l'autre d'en sortir victorieux.

Masse et Du Tremble sont considérés comme de sérieux aspirants au titre. La plus longue expérience du premier comme luttteur professionnel est un gros atout pour lui, mais d'autre part, les qualités acrobatiques de son adversaire et sa force remarquable en même temps qu'une belle connaissance de la lutte classique en font un luttteur de premier ordre. Les partisans et amis des deux athlètes sont très confiants de voir leur favori gagner cette rencontre, l'une des meilleures qu'on ait organisées depuis des mois dans la classe des poids légers.

En semi-finale le champion mi-moyen de la province Armand Courville rencontrera Henri Dufresne dans un match de trente minutes ou d'une chute. Courville aura à se défendre autant qu'il le pourra pour ne pas se voir tomber par un rival absolument qualifié qui vient de faire une couple de matchs nuls avec le fameux John O'Reilly.

Un match spécial de même durée s'il n'y a pas de chute mettra aux prises Eddie Ben Jackson et John Marchand. Deux préliminaires enverront John Carrochia contre Jack Remillard et Jack Miller contre Remi Fontaine. Jackson et Carrochia se voient opposés à des adversaires qui luttent en comptant surtout sur leur force et leurs rudes manœuvres. Ils ont donc une superbe occasion de démontrer qu'ils sont de taille à rencontrer de bons mi-lourds. Miller qui se sert d'ordinaire avec avantage de sa prise d'écartèlement compte sur cette manœuvre pour avoir raison de Fontaine.

Inf. 2035 Amherst, tél. CH. 9931.

Les Rangers ont triomphé des Maroons

New-York, 3. — Les Maroons du président Tom Arnold ont subi un échec hier soir alors que les hommes de Lester Patrick ont remporté la palme par un résultat de 4 à 2 et cela grâce à l'avance prise à la deuxième période, mais cet échec n'apporte aucun changement dans le classement des équipes de la section canadienne et le Montréal reste encore en première place.

Les vétérans ont été les compteurs des Rangers mais les jeunes ont obtenu la semaine dernière des Ramblers de Philadelphie ont fait preuve d'un bel esprit combatif et se sont révélés plus rapides que les Maroons. Les buts des locaux furent enregistrés par Frank Boucher, Cecil Dillon, Bill Cook et Howie Morenz tandis que Cain et Trotter réussirent à loger la rondelle dans les filets des new-yorkais.

Les Maroons attaquèrent sans cesse dans la dernière manche mais les Rangers s'appliquèrent à défendre l'avantage acquis et après le point de Trotter les locaux se repulèrent sur la défense et donnèrent un excellent appui à Dave Kerr.

Howie Smith a dû se retirer du jeu au début de la deuxième période à la suite d'un muscle tressaillé et son absence se fit grandement sentir. Bill Miller le remplaça mais ne joua pas aussi brillamment que le centre régulier du Montréal.

Plus de quatorze mille personnes assistèrent à cette rencontre et les spectateurs semblèrent goûter l'exhibition fournie par les deux clubs. Bill Beveridge fut blessé à la deuxième période mais après avoir été pansé il put reprendre son poste et continuer jusqu'à l'expiration du temps réglementaire.

Alignement des équipes:

RANGERS

MAROONS

Kerr

Beveridge

Johnson

Conacher

Coulter

Shields

Dillon

Bullock

Morenz

Trotter

Rangers: Hailer, Pratt, Boucher, Watson, Murdoch, Keeling, Cook, Colville, Shibley.

Maroons: Wentworth, Evans, Ward, Gracie, Smith, Northcott, Cain, Mark, Miller.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

3. — Rangers: Daigneault 2.33

4. — Rangers: B. Cook 8.48

5. — Rangers: Morenz 11.42

Pun.: Johnson

6. — Maroons: Trotter 11.28

Pun.: Gracie, Dillon, Shields, Cain, Patrick.

Arbitres: Daigneault et Smith.

1. — Rangers: Daigneault 13.13

2. — Maroons: Cain 17.04

Pun.: Coulter, Trotter, Evans.

Belle chance perdue par le Toronto

Chicago, 3. — Les Leafs de Toronto pouvaient reprendre la tête de la section canadienne de la Ligue de Hockey Nationale en triomphant des Blackhawks de Chicago mais ils perdirent cette chance en subissant un échec de 2 à 0 à la suite de la défense de la majorité des joueurs de la section canadienne et de la défense de la majorité des joueurs de la section américaine.

Les Leafs avaient eu raison des Blackhawks samedi soir, dans la ville reine, en gagnant par 3 à 2 après une période supplémentaire et les hommes de Connie Smythe espéraient pouvoir vaincre de nouveau leurs adversaires hier soir mais les locaux s'affirmèrent supérieurs à leurs rivaux et infligèrent un blanchissage aux Torontonians et cela grâce à la superbe tenue de Mike Karakas, gardien de but.

Les deux points de la partie furent enregistrés à la troisième période alors qu'il y avait des joueurs au banc du pénitencier. Paul Thompson enregistra le premier but pendant que Metz purgeait une punition de deux minutes et McFarland prit Hainsworth en défaut alors que March et Clancy étaient au frigidarium pour une majeure.

La victoire du Chicago donne à ce club la première position de la division américaine avec l'avantage d'un point sur le club Détroit.

Alignement des équipes:

TORONTO

CHICAGO

Hainsworth

Karakas

Blair

Seibert

A. Jackson

Cook

Kelly

Kendall

Ouellette

Toronto: Markie, Day, Clancy, Conacher, Primeau, H. Jackson, Finnigan, Thomas, Davidson.

Chicago: Brydon, M. Burke, March, Thompson, Gotseliff, Levinsky, Romnes, McFarland.

Arbitres: Coghlan et Bell.

1. — Première période

Aucun point; aucune punition.

2. — Deuxième période

Aucun point; aucune punition.

3. — Troisième période

Pun.: Metz, March.

1. — Chicago: Thompson 3.00

2. — Chicago: McFarland 19.07

Pun.: Metz, Thompson, Finnigan, Horner, 2. A. Jackson, March, maj., Clancy, maj.

Arbitres: Coghlan et Bell.

1. — Première période

Aucun point; aucune punition.

2. — Deuxième période

Aucun point; aucune punition.

3. — Troisième période

Pun.: Metz, March.

1. — Chicago: Thompson 3.00

2. — Chicago: McFarland 19.07

Pun.: Metz, Thompson, Finnigan, Horner, 2. A. Jackson, March, maj., Clancy, maj.

Arbitres: Coghlan et Bell.

1. — Première période

Aucun point; aucune punition.

2. — Deuxième période

Aucun point; aucune punition.

3. — Troisième période

Pun.: Metz, March.

1. — Chicago: Thompson 3.00

2. — Chicago: McFarland 19.07

Pun.: Metz, Thompson, Finnigan, Horner, 2. A. Jackson, March, maj., Clancy, maj.

Arbitres: Coghlan et Bell.

1. — Première période

Aucun point; aucune punition.

2. — Deuxième période

Aucun point; aucune punition.

3. — Troisième période

Pun.: Metz, March.

1. — Chicago: Thompson 3.00

2. — Chicago: McFarland 19.07

Pun.: Metz, Thompson, Finnigan, Horner,

Montréal

me maître de cérémonie. M. Eugène Daigneault, que l'on nous a présenté comme le Toussaint Boisclair du "Curé de Village", a interprété quelques chansons.

Québec, 3. (C.P.). — L'abbé Paul Bouillé, vicaire à la paroisse Notre-Dame de Grâce, est nommé desservant de cette paroisse, pendant l'absence de l'abbé Edouard LaVergne, confiné à l'hôpital.

Les Trois-Rivières, 3. — Un lamentable incendie a causé la mort de M. et de Mme Jarvis Thompson et de leur fillette de trois ans et a grièvement blessé le père de Mme Thompson, M. D. S. Baxter, aux Trois-Rivières. Mme Thompson, sa fillette dans les bras, a succombé à l'asphyxie avant de pouvoir sortir de la maison. Quant à M. Baxter, sorti pour donner l'alarme, il lui a

LEED
430 rue Notre-Dame

VOIR

LE "DEVOIR"